

Evolution démographique et impacts du vieillissement de la population sur les politiques publiques

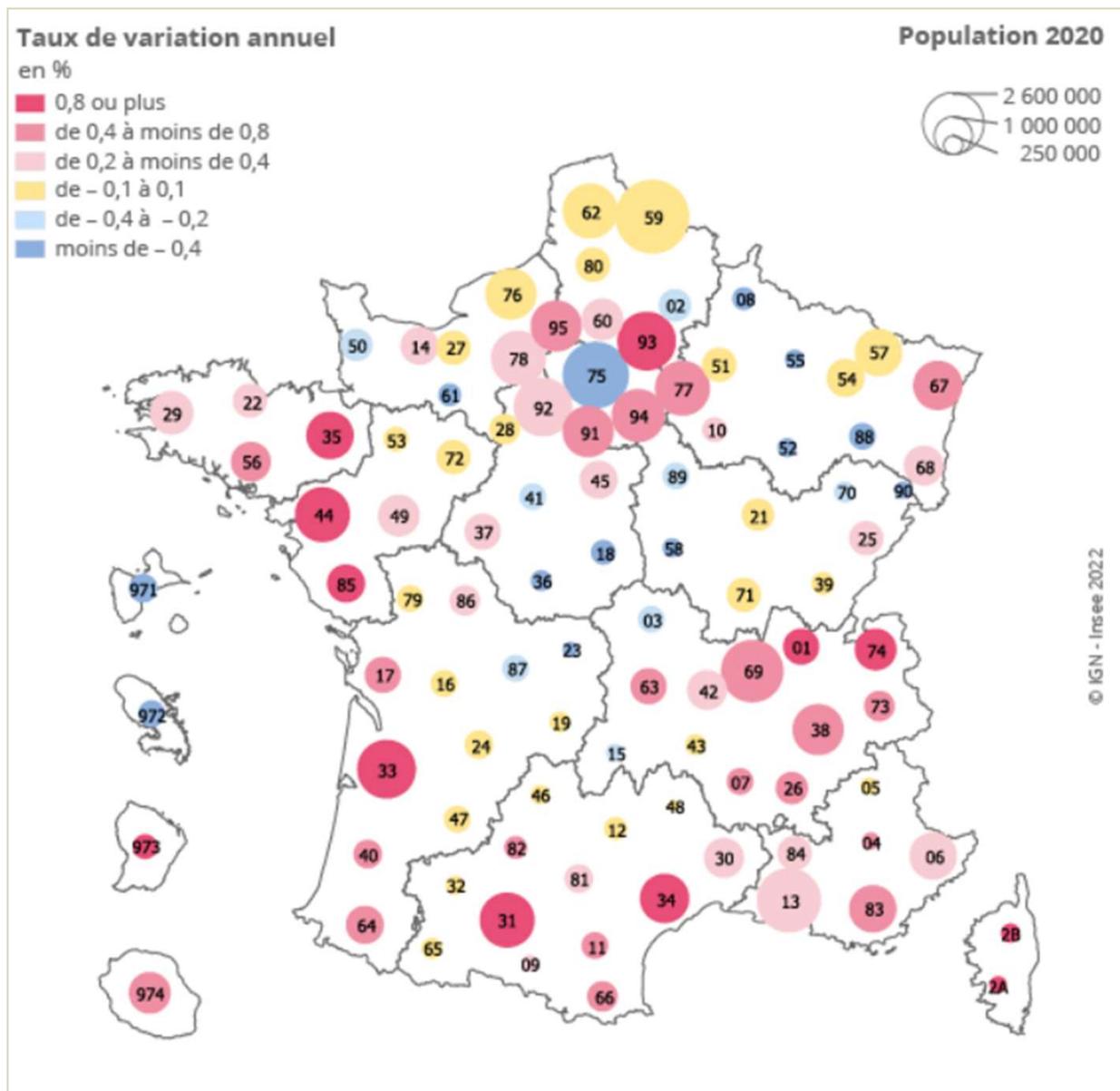


Présentation 8 avril 2025
Jennifer KEITH, Chargée d'études
principales à l'Afut Sud-Alsace

UNE CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE QUI S'ATTENUE DANS UNE GRANDE PARTIE DE LA FRANCE

Selon l'INSEE, au 1^{er} janvier 2020, 67 162 000 personnes vivent en France hors Mayotte, soit une croissance moyenne de 0,3 % par an depuis 2014, contre 0,5 % par an en moyenne entre 2009 et 2014. Ce ralentissement est dû à **une plus faible contribution du solde naturel dans toutes les régions.**

Le Grand Est connaît sur la période, un déficit migratoire (-0,1%/an) encore compensé par un excédent naturel (+0,2%/an)



© IGN - Insee 2022

UN CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE DÉSÉQUILIBRÉ DANS LE GRAND EST

Le Grand Est face au défi d'une démographie appelée à décliner

Le conseil économique, social et environnemental régional du Grand Est vient de publier des nouveaux tableaux de bord, actualisant les données connues pour la région en matière sociale et économique notamment.

Ajouter à mes articles

Commenter

Partager

Bas-Rhin

Haut-Rhin



LesEchos S'abonner

À la une Idées Économie Politique Entrepris

GRAND EST ▾

Plus de couples sans enfants et de personnes seules dans le Grand Est

L'Insee met en exergue, dans sa dernière étude régionale, l'évolution de la composition des ménages dans le Grand Est.



Le média de la vie locale

SOCIÉTÉ

Population 2021 : tirée par le Bas-Rhin, la région Grand Est reste stable avec 5,6 millions d'habitants

L'insee dévoile ce jeudi les chiffres de la population 2021 dans le Grand Est. La région reste stable avec 5,6 millions d'habitants. Dans le détail, quatre départements tirent leur épingle du jeu avec plus d'habitants : le Bas-Rhin, le Haut-Rhin, l'Aube et la Moselle.

LesEchos

Finance - Marchés Bourse Monde Tech-Médias Start-up Régions Patrimoine

Dans le Grand Est, seul le Bas-Rhin gagne des habitants

La région n'a gagné que 2.200 habitants entre 2015 et 2021, sur un volume global de 5,6 millions d'habitants. Non sans disparités territoriales.

Ajouter à mes articles

Commenter

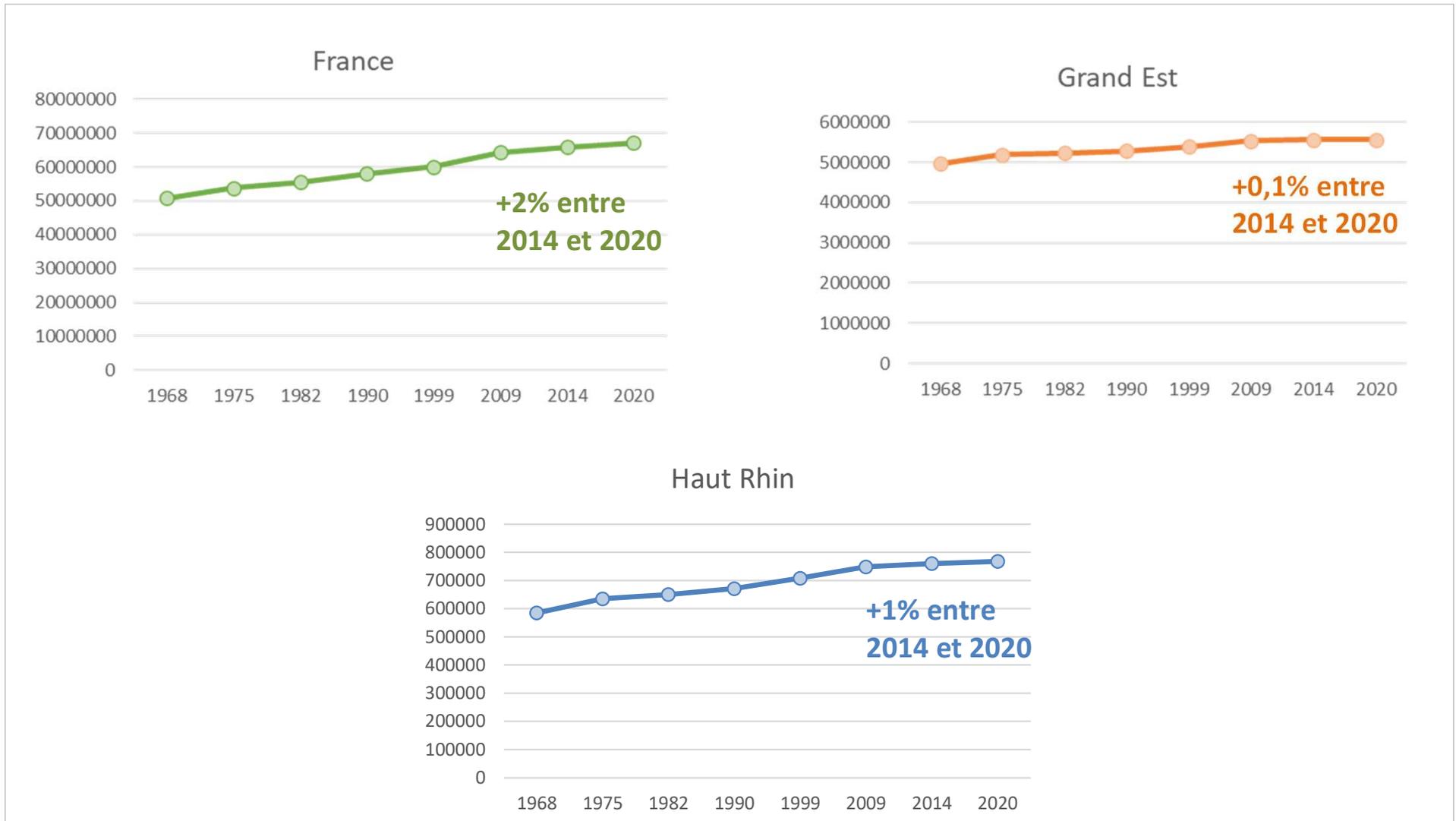
Partager

Bas-Rhin

Haut-Rhin

DE FAIBLES CROISSANCES DE POPULATION DANS LE GRAND EST

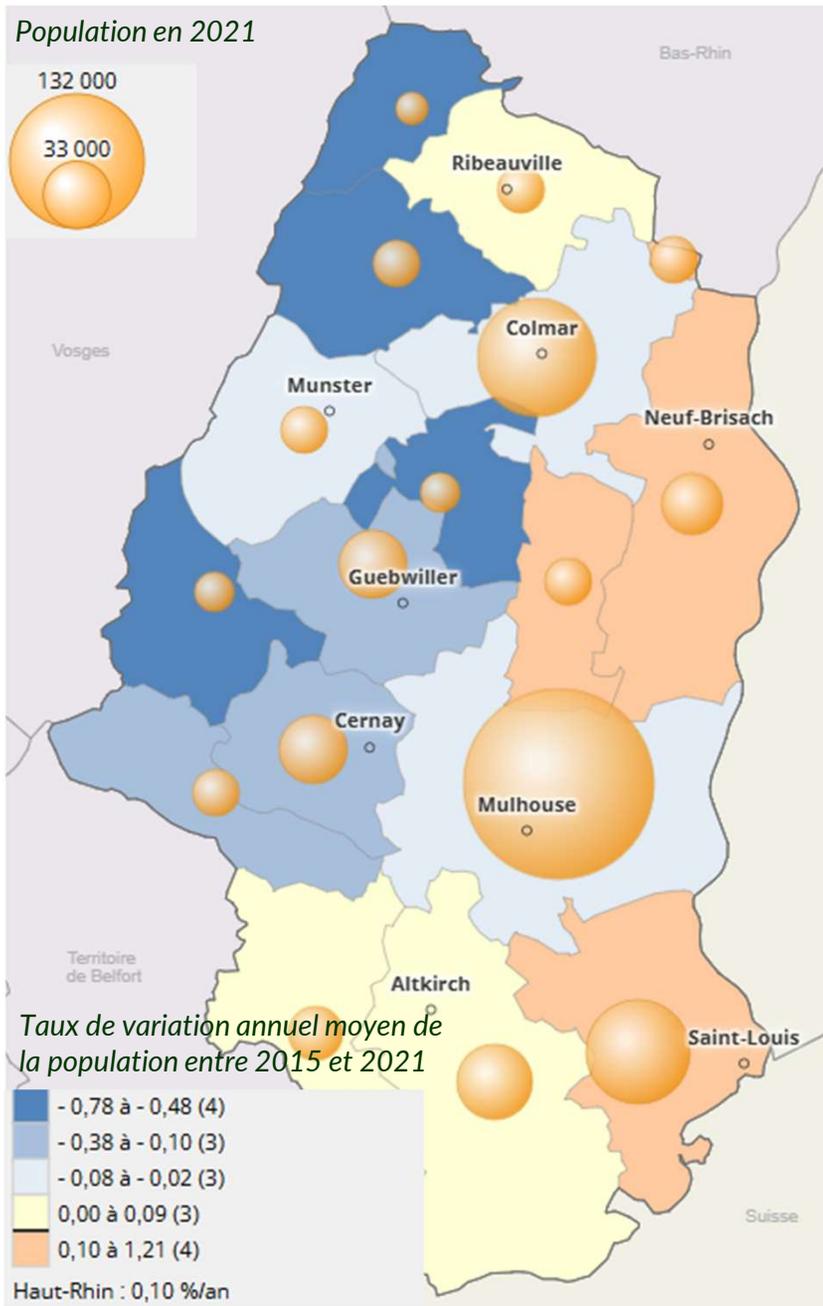
Evolution de la population



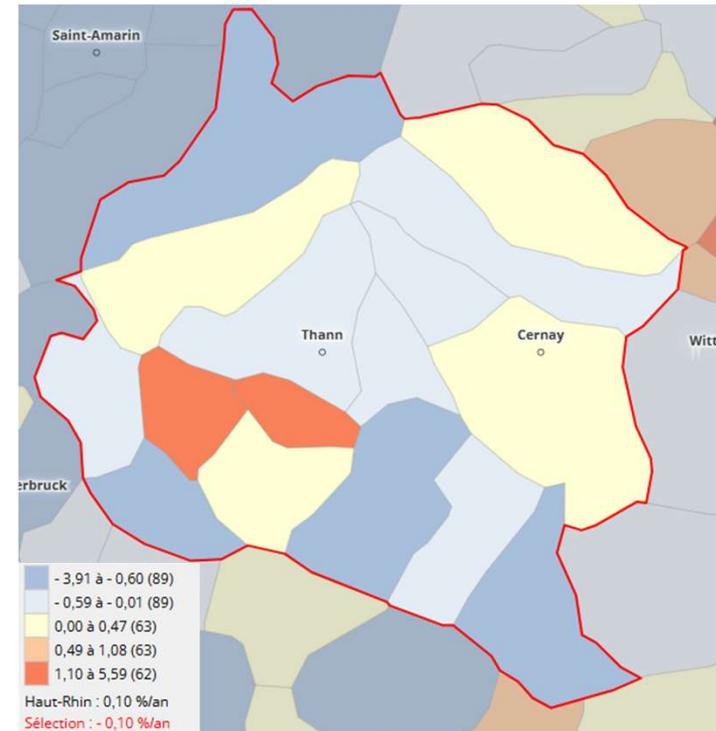
➔ Le Haut Rhin explique une part importante de la croissance démographique du Grand Est

LA CC THANN-CERNAY PERD DES HABITANTS ENTRE 2015 ET 2021

Evolution de la population par EPCI dans le Haut Rhin entre 2015 et 2021



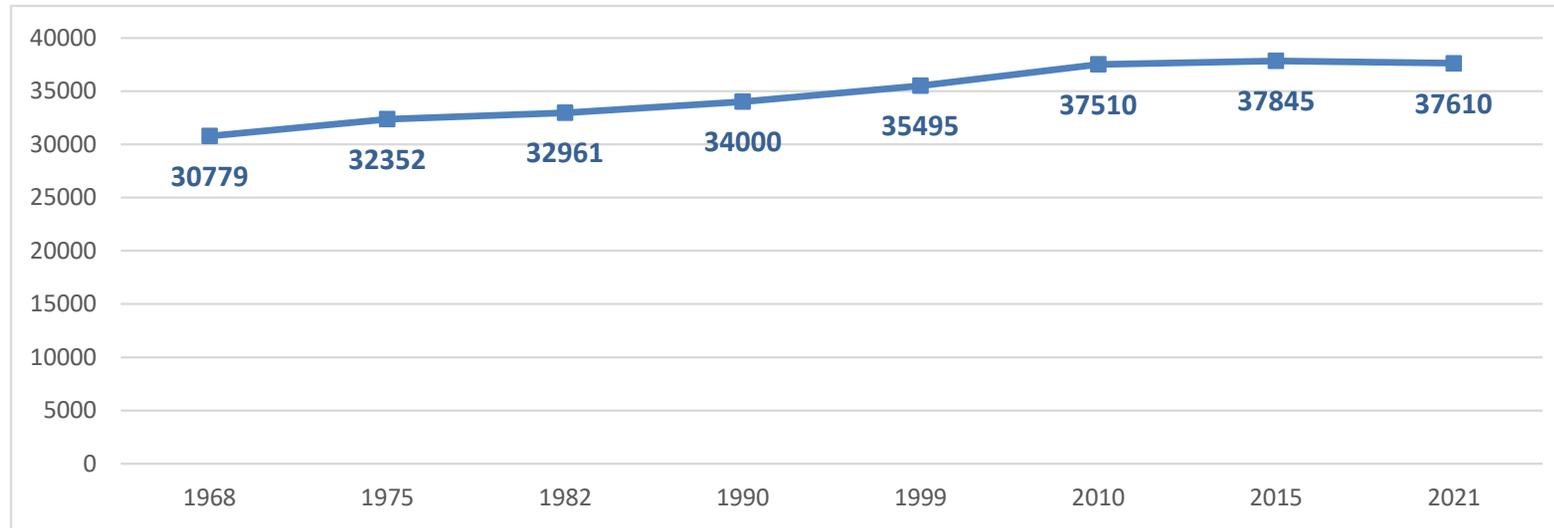
Taux de variation annuel moyen de la population entre 2015 et 2021 dans les communes de la CC de Thann-Cernay



- Leimbach et Rammersmatt ont connu des croissances de population élevées sur la dernière période intercensitaire
- Cernay, Wattwiller, Roderen et Bitschwiller-lès-Thann stabilisent la population
- Les autres communes ont un nombre d'habitants qui décroît entre 2015 et 2021

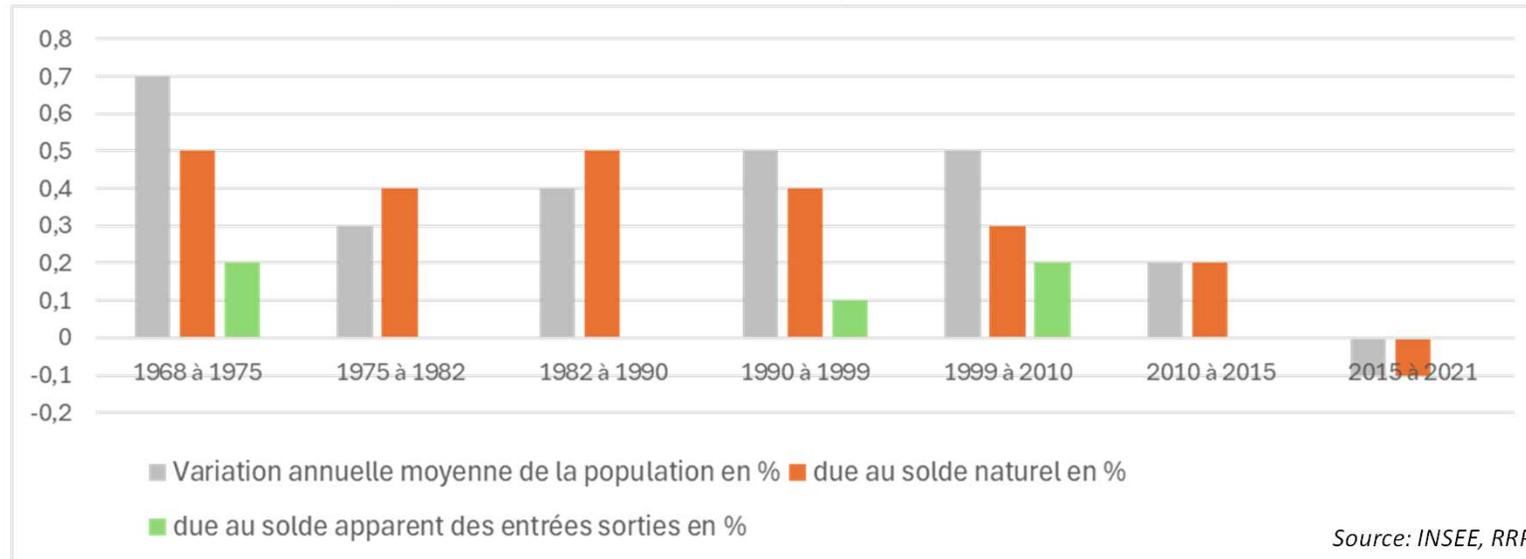
UNE DIMINUTION DU NOMBRE D'HABITANTS DANS LA CC THANN-CERNAY

Evolution de la population dans la CC de Thann Cernay



Source: INSEE, RRP

Evolution de la croissance démographique et des soldes naturels et migratoires

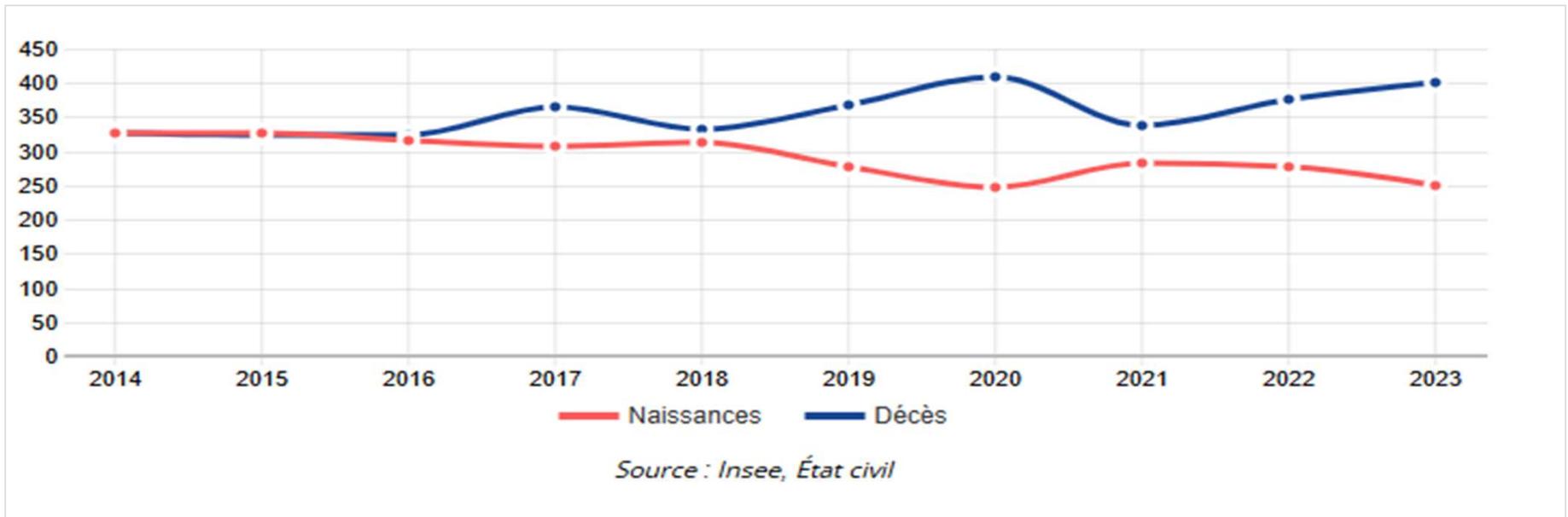


Source: INSEE, RRP

➔ **Le déficit du solde naturel explique principalement la baisse de population**

PLUS DE DÉCÈS QUE DE NAISSANCES DANS LA CC THANN-CERNAY

Evolution des naissances et décès domiciliés

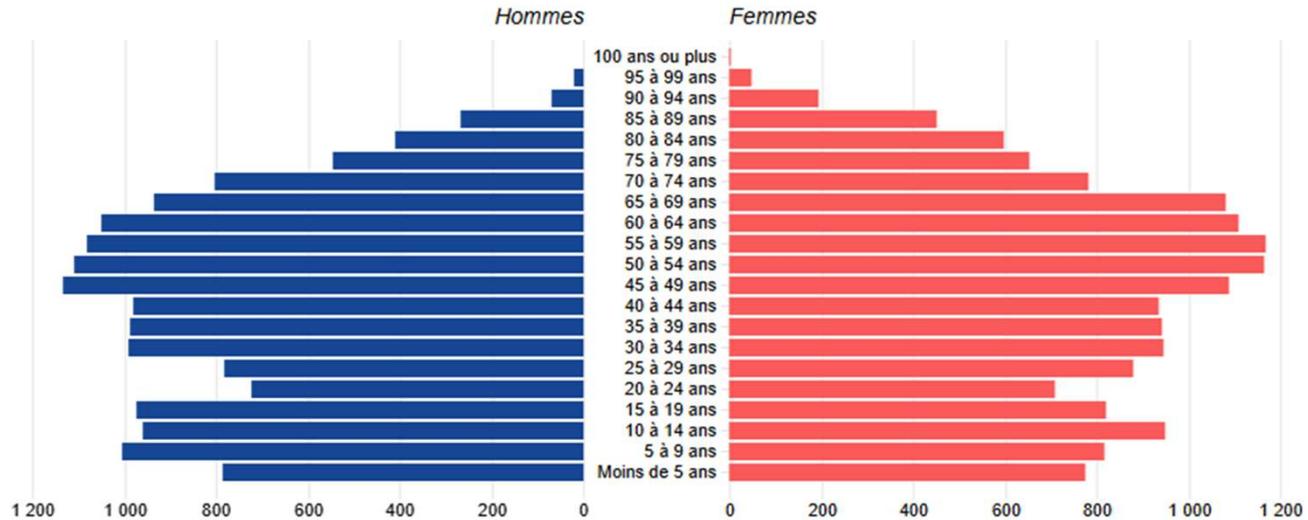


➔ Des naissances en forte diminution depuis 2016 et une forte augmentation des décès (impact du vieillissement notamment)

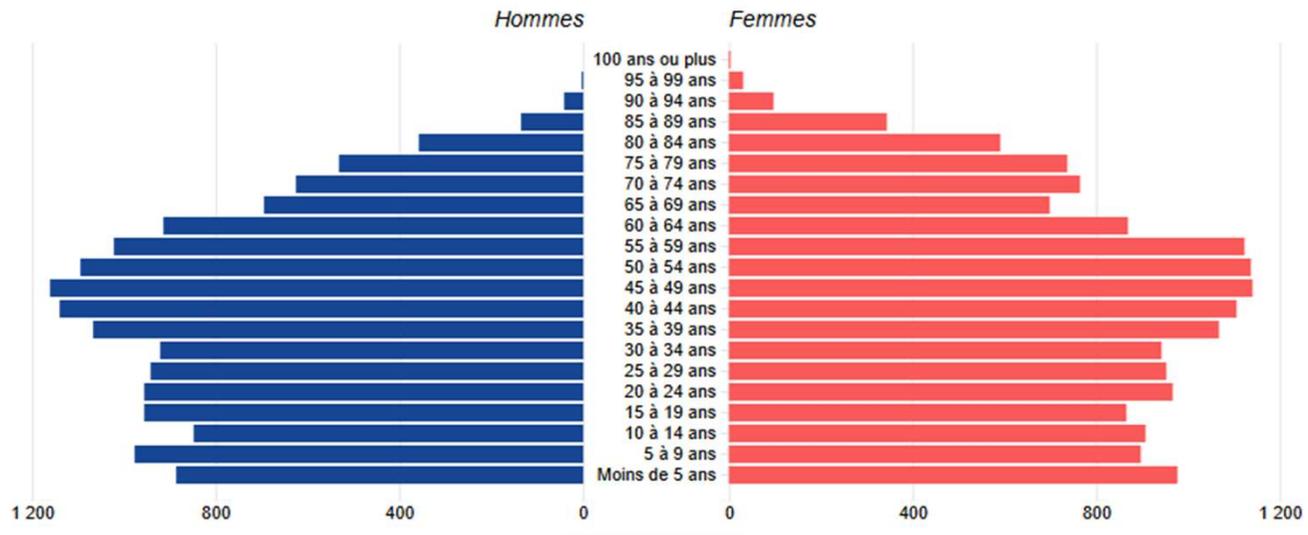
MOINS D'ENFANTS ET PLUS DE SENIORS

Pyramides des âges

2021



2010



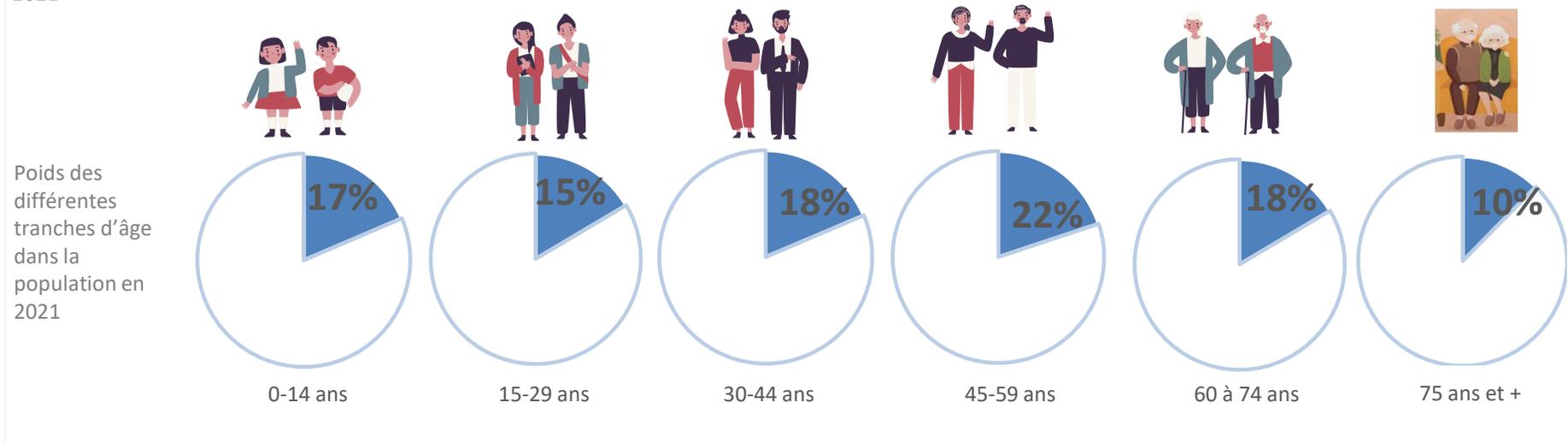
- Un rétrécissement à la base de la pyramide des âges (les enfants) mais aussi sur les jeunes actifs
- Une proportion de personnes âgées plus nombreuse

DE PLUS EN PLUS DE SENIORS

Moins de jeunes, de jeunes actifs et forte croissance des seniors

Evolution de la population par tranches d'âge

Evolution du nombre d'habitants/ tranche d'âge entre 2015 et 2021



Les jeunes (0-14 ans) – en 2015, la CC Thann Cernay comptait 6 734 habitants de 0 à 14 ans. En 2021, on en compte 444 de moins.

Les jeunes adultes – leur nombre a diminué tout comme leur part dans la population totale. Il s'agit plutôt de **jeunes actifs**, le taux de scolarisation des 18-24 ans étant plutôt faible par rapport à la moyenne nationale (34% dans la CC, 52% au niveau français). Cette population a suivi des formations courtes, travaille dans le territoire ou sont frontaliers.

Les actifs– Ils représentent près de 40% de la population et **leur nombre diminue** depuis 2015.

Les plus de 60 ans – Ils représentent 28% de la population et connaissent la plus forte **croissance de leur nombre depuis 2015**. La part des plus de 75 ans atteint 10% dans la CC, légèrement moins que la part nationale (9,5%).

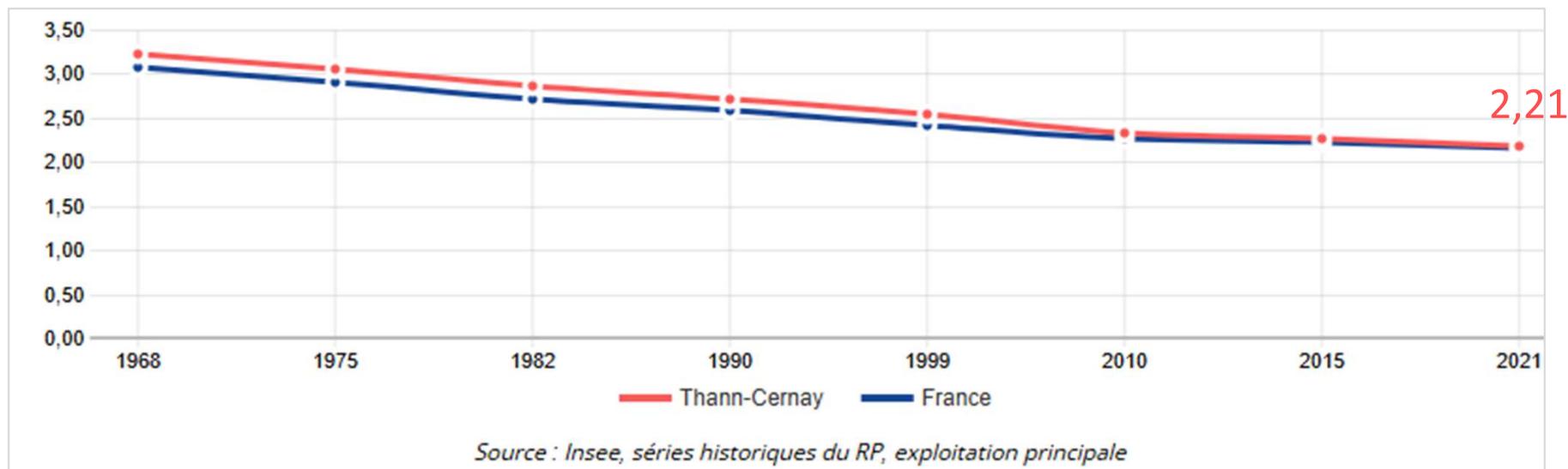
Chiffres clé 2021

6 910 habitants âgés de 60 à 75 ans en 2020

3 723 habitants de plus de 75 ans

UN NOMBRE DE MENAGES QUI AUGMENTE EN RAISON DE LA DIMINUTION DE LA TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES

Evolution de la taille moyenne des ménages dans la CC de Thann-Cernay



- Une forte **croissance des hommes et femmes seules** (29% en 2010 à 34% en 2021)
- Une forte **diminution des familles avec enfants** (32% en 2010 – 27% en 2021)
- **Peu d'évolution pour les familles monoparentales** qui représentent 9% des ménages
- Peu d'évolution pour les **couples sans enfants** qui représentent 1/3 des ménages en 2021

- **Les ménages de 1 et 2 personnes représentent à toutes les échelles, plus de 60% des ménages**

PERSPECTIVES DEMOGRAPHIQUES



Le modèle de projections OMPHALE à 2070

Le dernier exercice a pour point de départ la population par sexe et âge au 1^{er} janvier 2018 issu du recensement de la population. Ces projections simulent jusqu'à l'horizon de projection, le nombre d'hommes et de femmes de chaque âge sur la base d'hypothèses sur l'évolution des trois composantes des variations de population (méthode des composantes) : fécondité, espérance de vie et migrations.

Les différents scénarii de projection proposés par OMPHALE

Scénario espérance de vie basse

Scénario espérance de vie haute

Scénario fécondité basse

Scénario fécondité haute

Scénario migration basse

Scénario migration haute

Scénario population âgée

Scénario population basse

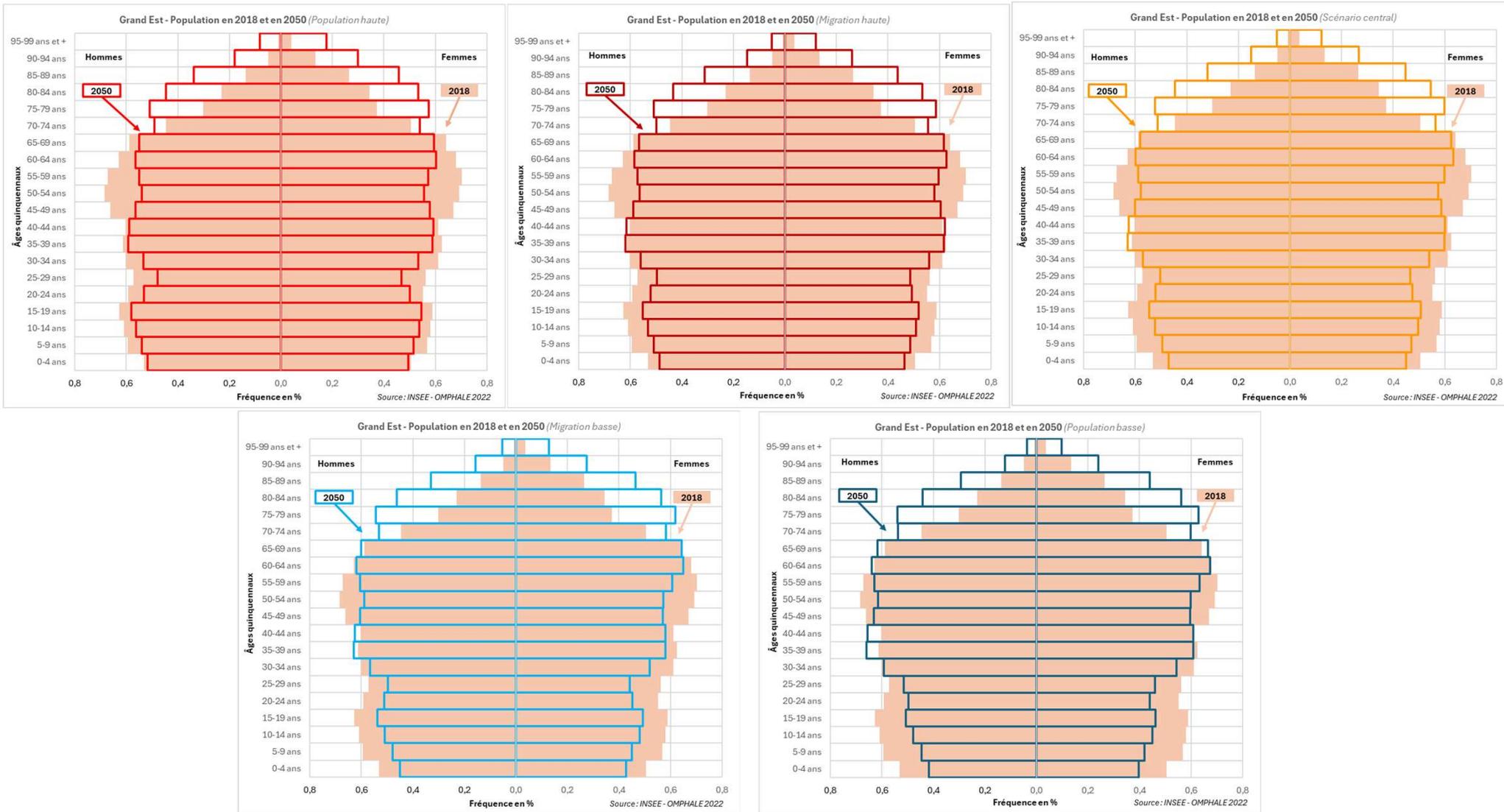
Scénario population centrale

Scénario population haute

Scénario population jeune

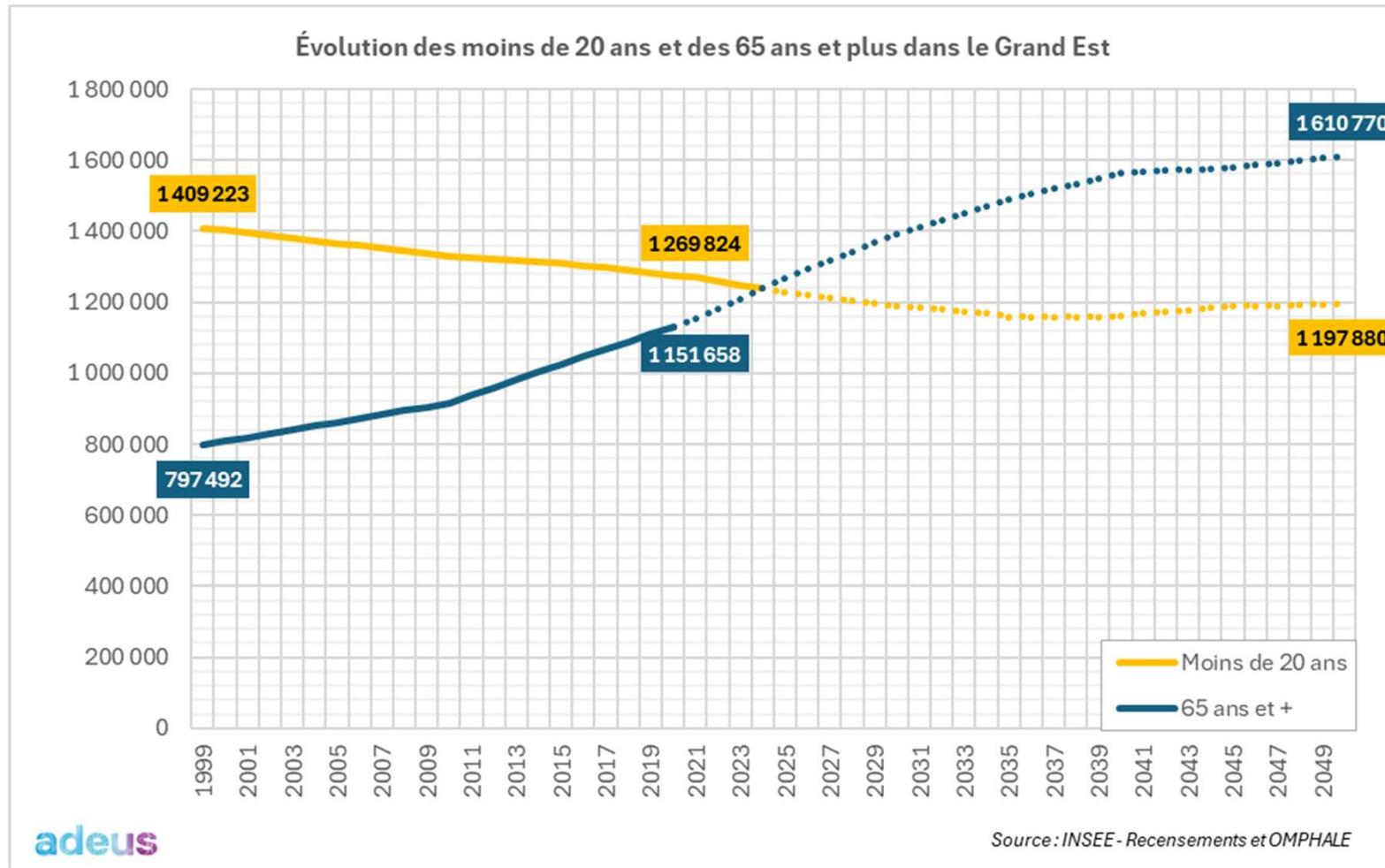
Un minimum de 50 000 habitants est nécessaire pour réaliser la projection → elle est établie sur un zonage comprenant la CC de Thann-Cernay ainsi que la CC Vallée de la Doller et du Soultzbach

QUELLES ÉVOLUTIONS PROBABLES DANS LE GRAND EST ?



➔ Quel que soit le scénario considéré, la tendance au vieillissement du territoire apparaît comme inéluctable

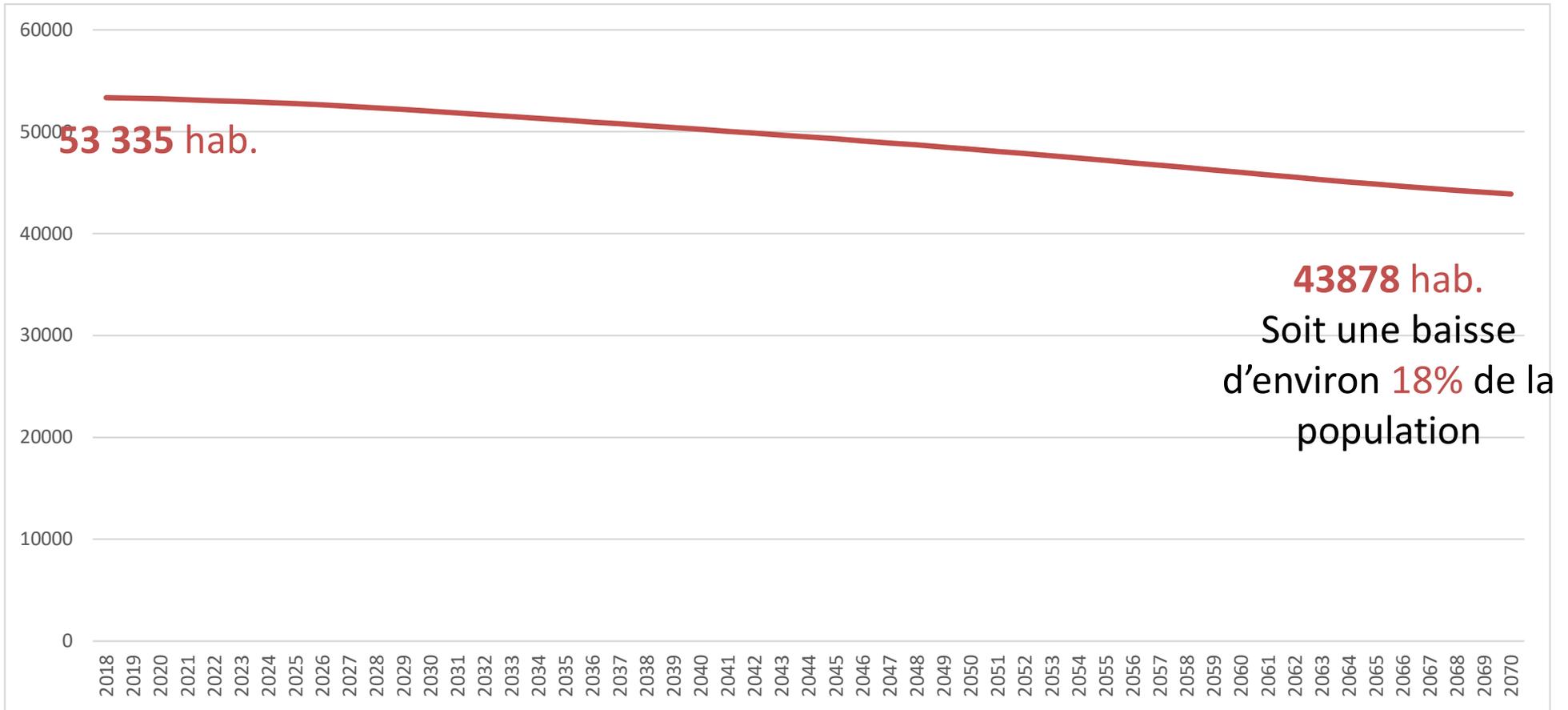
QUELLES ÉVOLUTIONS PROBABLES DANS LE GRAND EST ?



➔ Dans le Grand Est, le « retournement » de la structure par âge de la population ne serait plus une possibilité dans un avenir plus ou moins proche, mais bien une réalité actuelle

COMBIEN D'HABITANTS EN 2070 DANS LA CC DE THANN-CERNAY+ CCVDS ?

Evolution du nombre d'habitants selon le scenario central du modèle OMPHALE

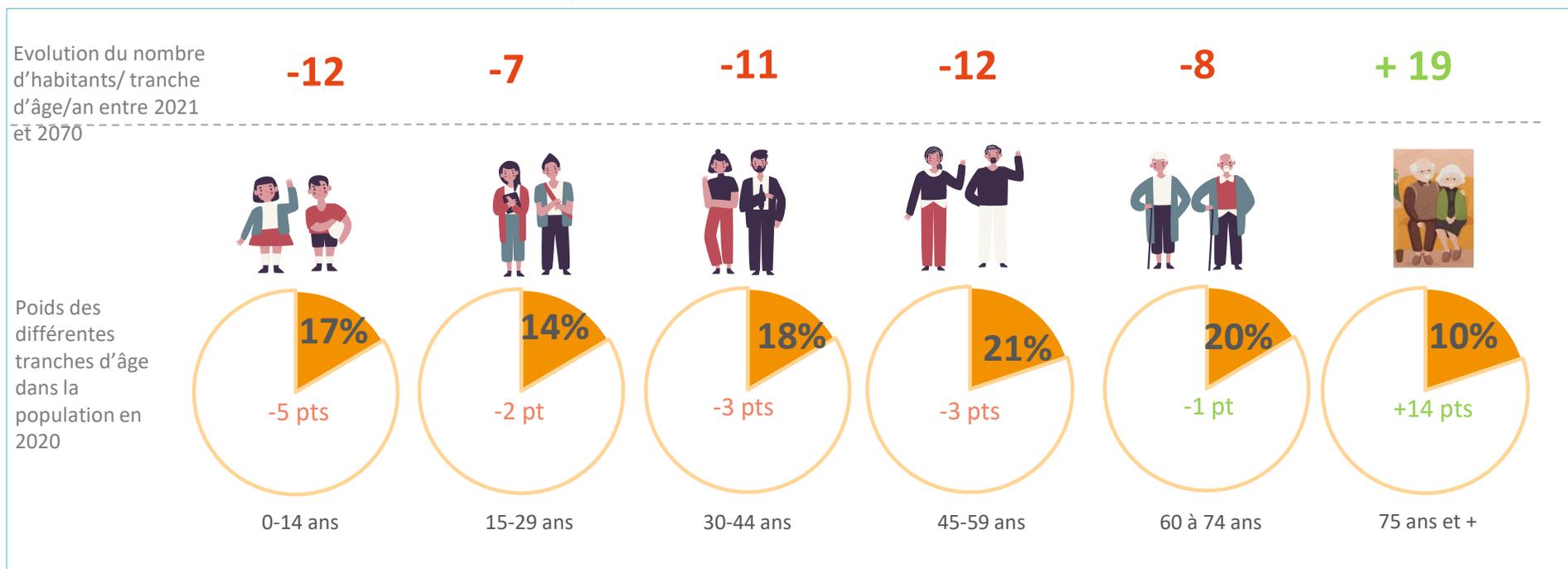


Source : Modèle OMPHALE 2017 - INSEE

➔ Une diminution sensible du nombre d'habitants sur le territoire

VERS UNE FORTE CROISSANCE DES 75 ANS ET PLUS D'ICI 2070...

Evolution prospective de la population par tranches d'âge à horizon 2070 selon le scénario central OMPHALE INSEE dans la CC de Thann-Cernay+CCVDS



Source: INSEE, OMPHALE scénario central

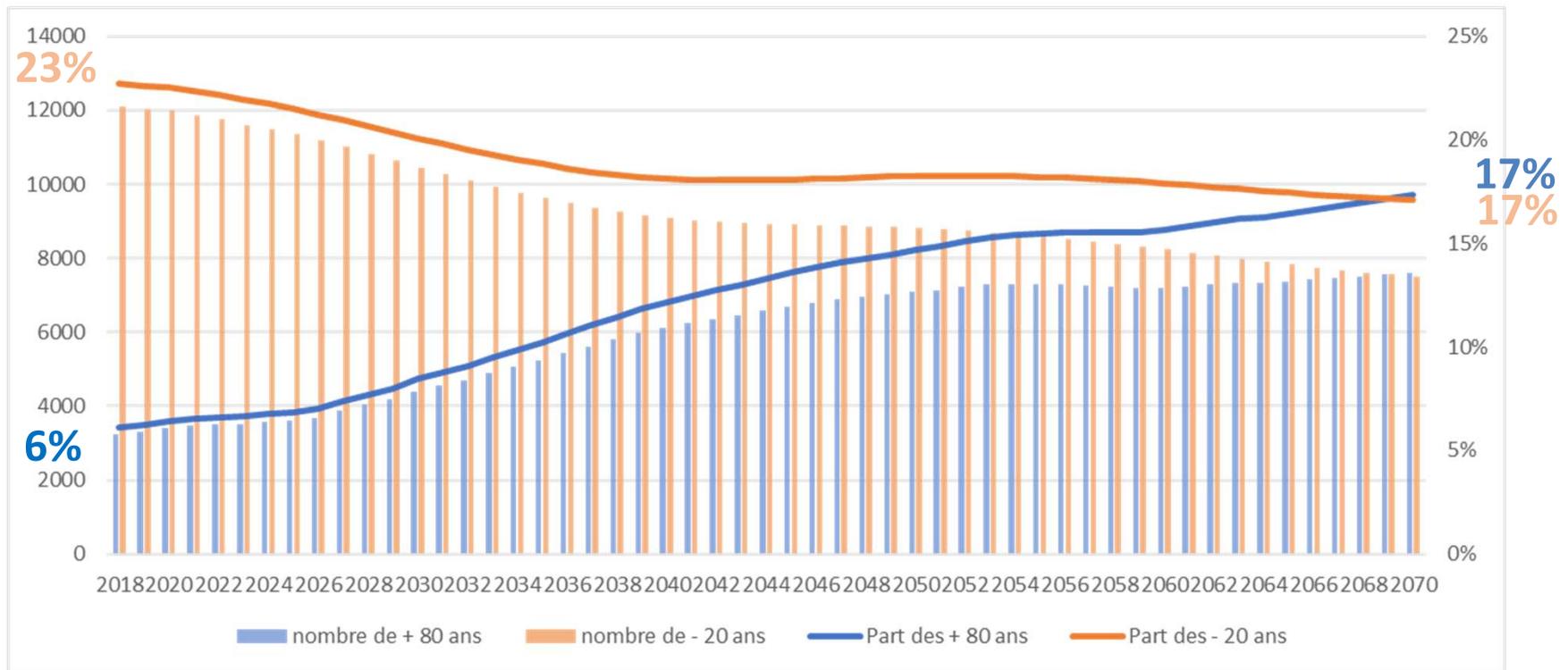
- Une perte d'enfants, de jeunes étudiants, de jeunes actifs et d'actifs
- Une croissance exponentielle des plus de 75 ans sur le territoire

Chiffres clé 2070

10 471 habitants âgés 75 ans et + en 2070, contre 5377 en 2021

VERS UN CHANGEMENT DE PARADIGME ?

Evolution prospective de la population par tranches d'âge à horizon 2070 selon le scenario central OMPHALE INSEE dans la CC de Thann-Cernay + CCVDS



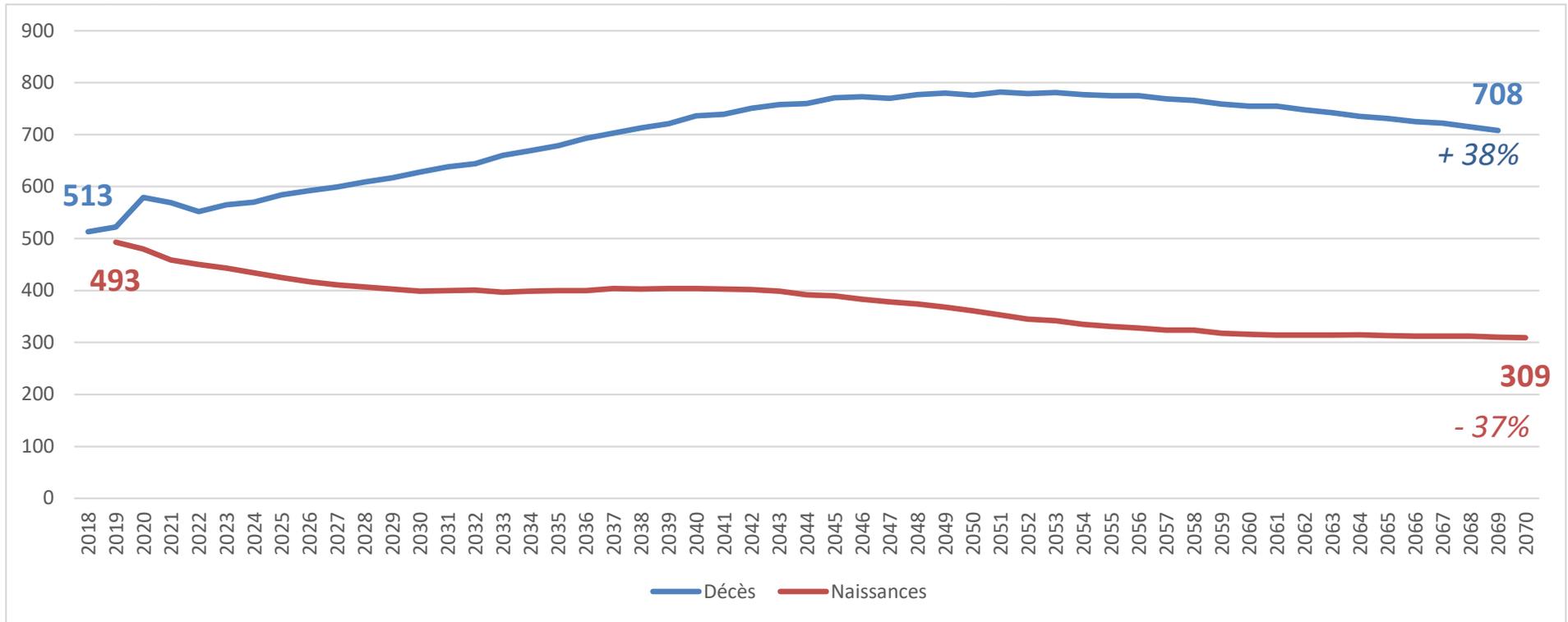
Source : Modèle OMPHALE 2017 - INSEE

- Une diminution sensible du nombre et de la part des jeunes de moins de 20 ans sur le territoire
 - La part des moins de 10 ans passe de 12 à 9%
- Une progression des populations de plus de 80 ans sur le territoire

➤ Des politiques publiques locales à adapter à ce changement de paradigme

MOINS DE NAISSANCES, PLUS DE DÉCÈS

Evolution prospective des naissances et des décès dans la communauté de communes de Thann Cernay + CCVDS – scénario central du modèle OMPHALE



- **La poursuite des tendances observées actuellement** (baisse de la fécondité, vie en couple retardée, diminution des familles avec enfants...) **amènerait à une forte baisse des naissances**
- **Le vieillissement de la population conduirait à une augmentation des décès dans le périmètre**

... ET UNE BAISSÉ DU NOMBRE D'ENFANTS DANS LA ZONE CCTD+ CCVDS

0-3 ans



2 017 en 2021 (4% de la population)

1 349 en 2070 (3% de la population)

Soit **14 enfants en moins/an** jusqu'en 2070

4-10 ans



4 235 en 2021 (8% de la population)

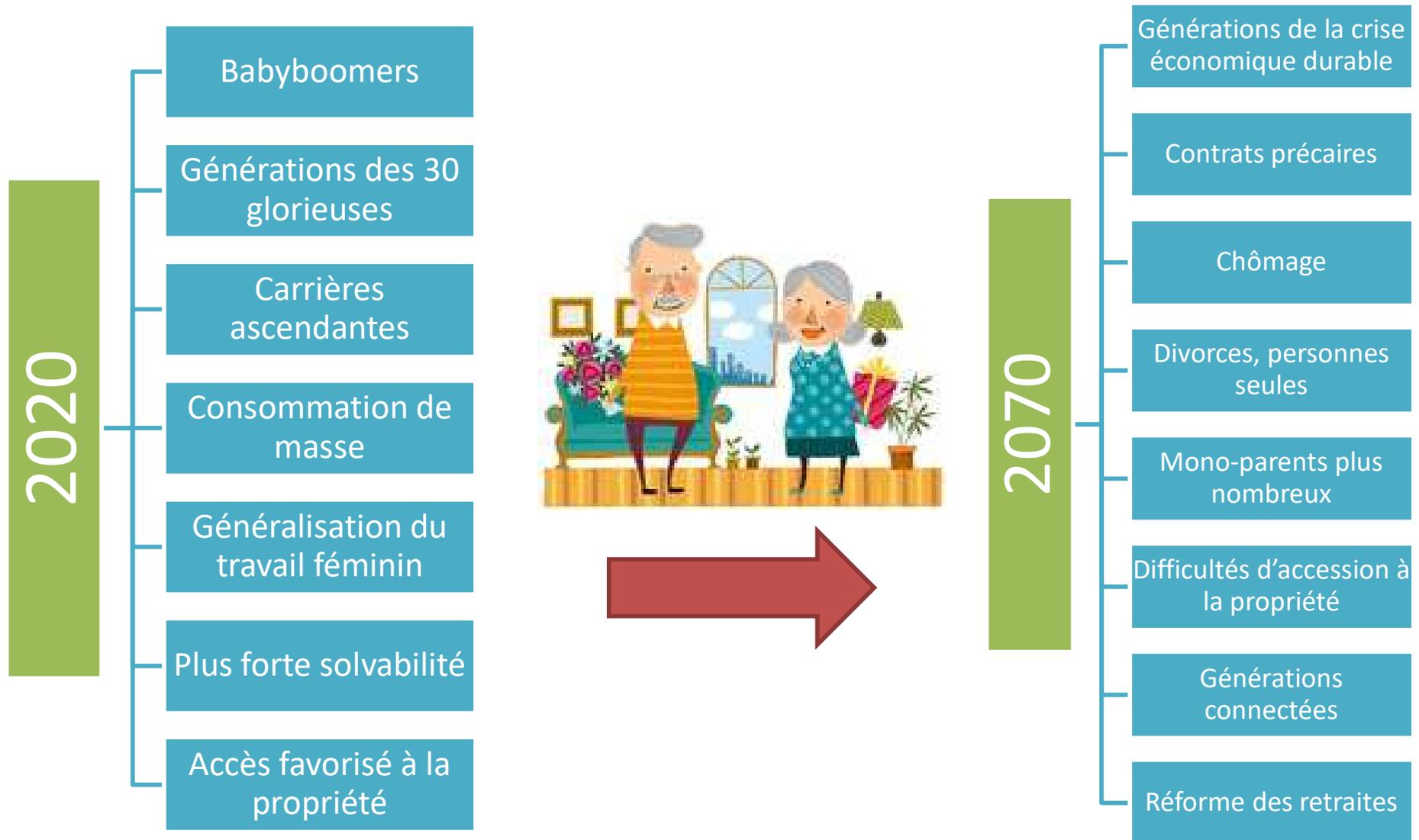
2 518 en 2070 (6% de la population)

Soit **34 enfants en moins/an** jusqu'en 2070

Source: INSEE, OMPHALE scénario central

- **Des politiques publiques locales à adapter à cette possible évolution (petite enfance, jeunesse, périscolaire...)**

LES SENIORS ACTUELS TRÈS DIFFÉRENTS DE CEUX DE DEMAIN ...



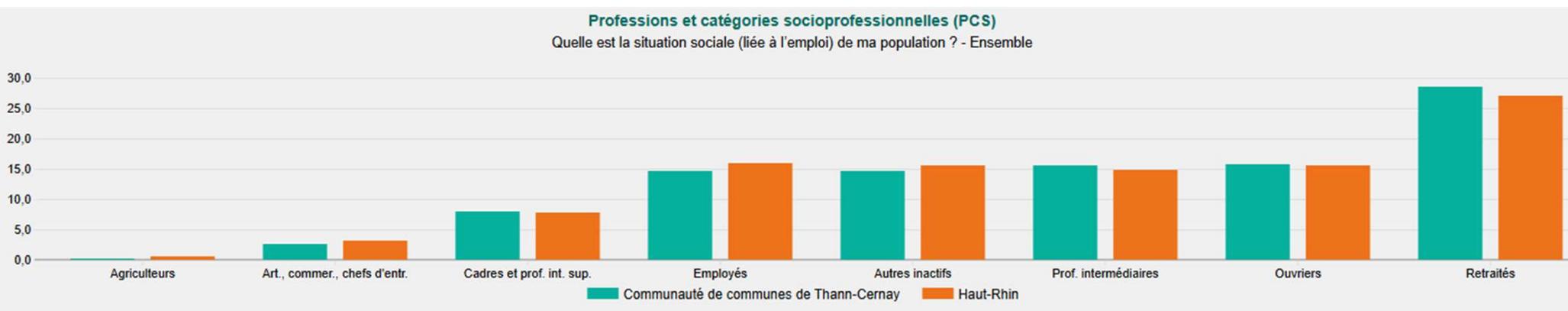
- Des seniors sensiblement plus fragilisés, notamment financièrement dans les années à venir
- Des conséquences sur toutes les politiques publiques

ENJEUX, IMPACTS ET QUESTIONS SOULEVÉES



LES QUESTIONS SOULEVÉES

- Doit-on s'alarmer du vieillissement de la population et du déclin démographique ?
- Doit-on s'attendre à l'arrêt de la croissance économique ou même à une dégradation du niveau de vie ?
- Quels sont les défis budgétaires pour le secteur public ? Les gouvernements/les collectivités doivent-ils encourager activement les femmes à avoir plus d'enfants grâce à des allocations familiales plus généreuses, à des services de garde d'enfants financés par les pouvoirs publics ou à un renforcement des investissements publics dans l'éducation ?
- Combien les gouvernements/les collectivités doivent-ils être prêts à dépenser pour faire augmenter les taux de natalité ?



➤ **La part des retraités est élevée sur le territoire**

LES ENJEUX INDUITS PAR LES EVOLUTIONS DEMOGRAPHIQUES

	Baisse de la population	Accroissement du vieillissement de la population	Diminution de la fécondité
Baisse de la population		Augmentation des coûts liés à la dépendance des personnes âgées particulièrement lourds pour le secteur public, la santé notamment	Impacts sur la demande en logements: si moins de familles, quelles typologies de logements développer à l'avenir ? Par ailleurs, quelle offre de logements seniors développer ? Avec la retraite et jusque vers 80 ans, deux tendances principales s'observent nationalement: des jeunes retraités, en bonne santé et dotés de revenus réguliers, reviennent en ville. Un autre flux se dirige vers le logement de la période de retraite (son emplacement est celui d'une résidence secondaire antérieure) ou est choisi notamment en fonction de l'origine géographique
Accroissement du vieillissement de la population	Plus faible croissance de la population active. L'allongement de l'espérance de vie, combinée à l'allongement de la scolarité, signifie que les gens passent une part moins importante de leur vie dans la vie active d'où un impact sur la croissance économique des territoires		Baisse de population active qui mettrait en danger les systèmes de retraite et de santé . À mesure que la population vieillit, le nombre de personnes qui dépendent des transferts (enfants et personnes âgées) pourrait augmenter par rapport aux nombres de personnes qui financent les transferts (adultes en âge de travailler).
Diminution de la fécondité	Prospective scolaire : si moins d'enfants, moins d'élèves. Quels besoins en termes d'équipements scolaires et périscolaires? De professionnels ?	Diminution de la croissance démographique, ce qui réduit les coûts nécessaires pour subvenir aux besoins de chaque nouvelle génération (écoles, crèches)	

Un potentiel de grands logements sous occupés

Beaucoup de personnes âgées sont propriétaires de leur maison et désirent continuer à y vivre. La densité bâtie est faible, les services souvent loin, il est souvent nécessaire d'être motorisé pour y accéder. Lorsque ces personnes ne seront plus en capacité de conduire, elles risquent d'être confrontées à un certain **isolement**. Ces zones construites et aménagées pour des ménages avec enfants verront ainsi leur population diminuer et changer. Les réseaux de transport et les services disponibles devront donc être repensés.

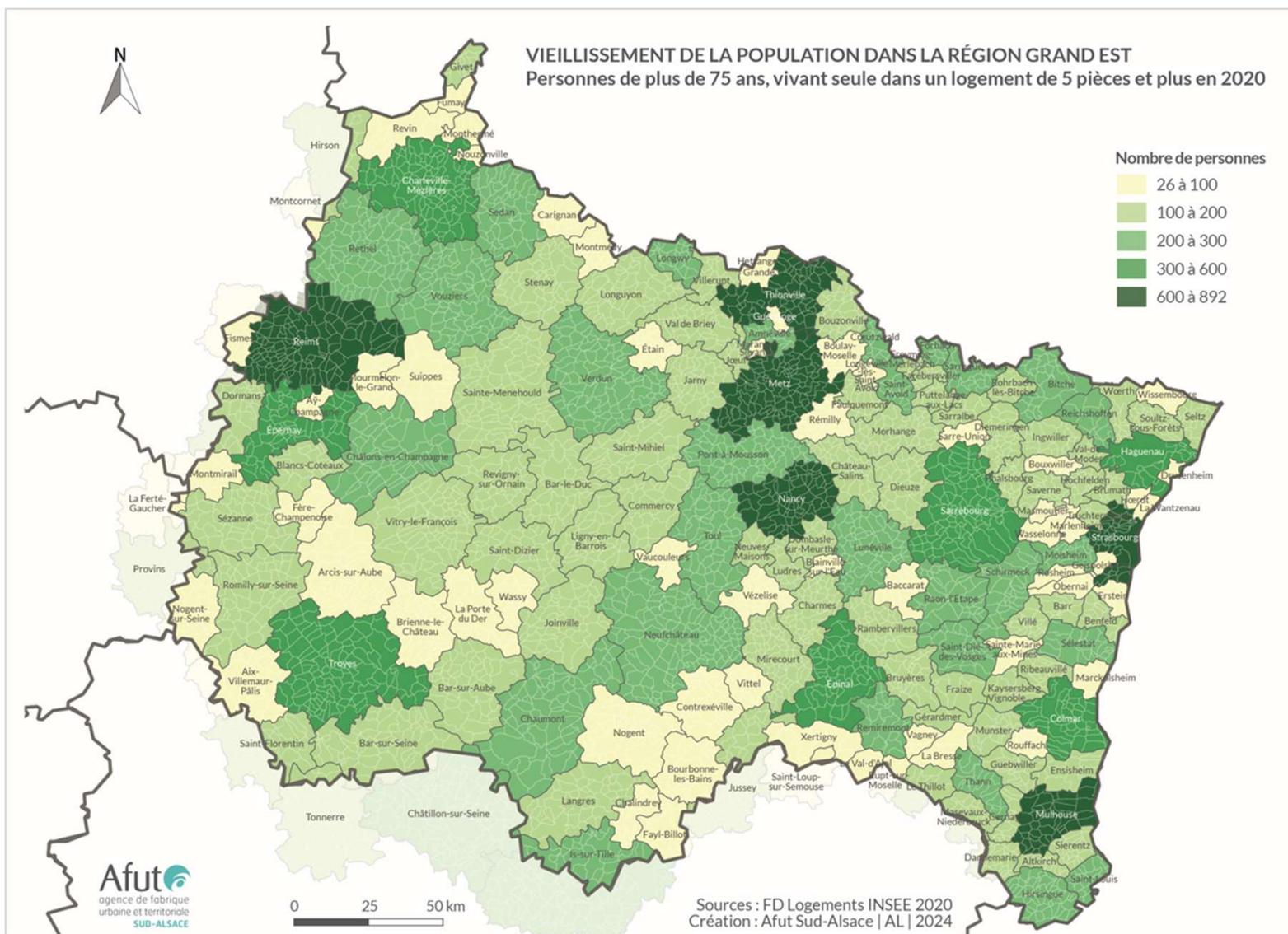


- **28 100 personnes de 75 ans et + vivent seules dans un logement de plus de 5 pièces, soit 27 % de plus qu'en 2010**
- Elles représentent 0,4% de la population du Grand Est



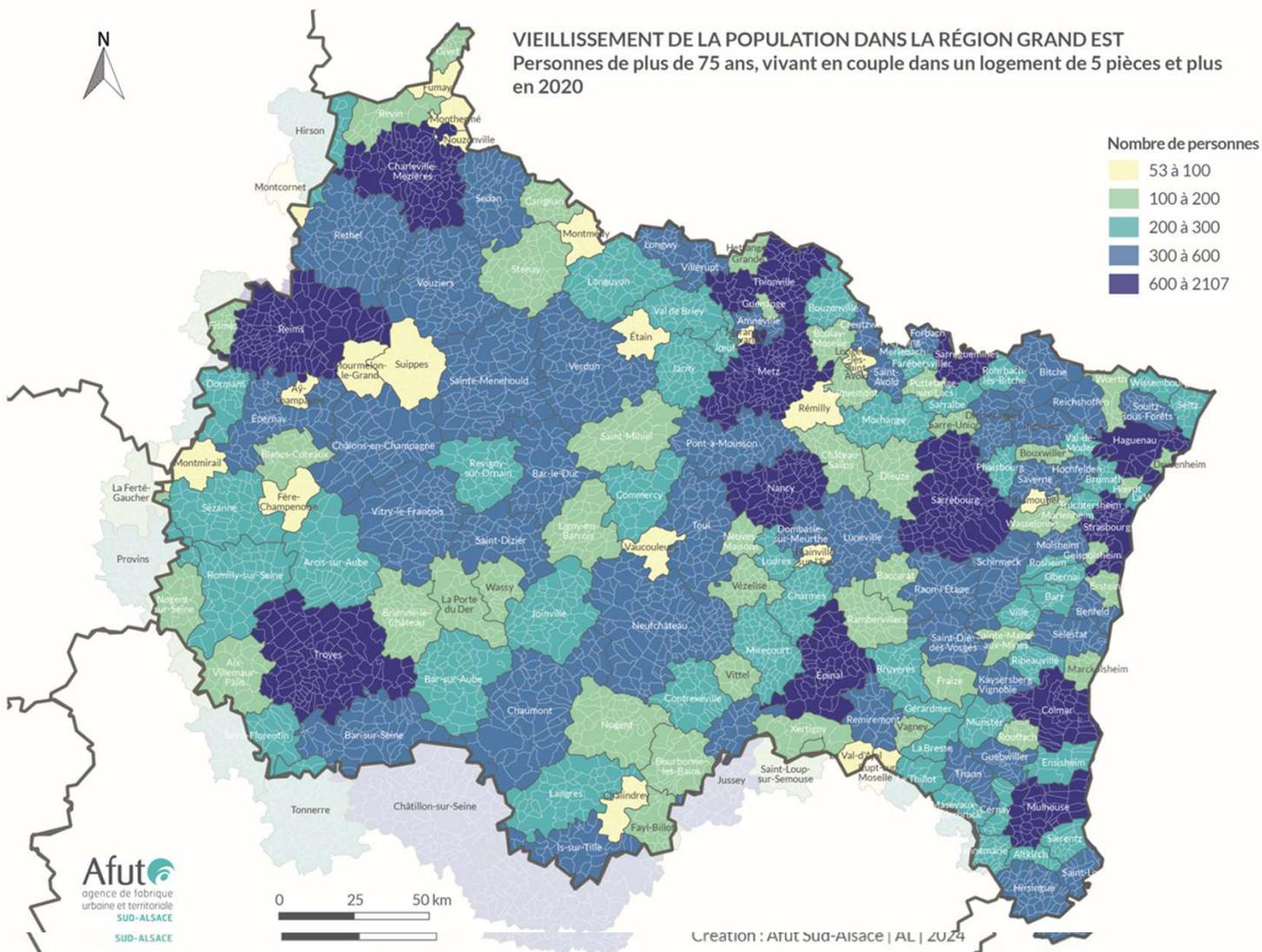
- **54 915 personnes de 75 ans et + vivent en couple dans un logement de plus de 5 pièces, soit 31 % de plus qu'en 2010**
- Elles représentent 1% de la population du Grand Est

5% DES PLUS DE 75 ANS VIVENT SEULES DANS UN LOGEMENT DE PLUS DE 5 PIÈCES EN 2021



- Le nombre de personnes âgées vivant seules dans un grand logement augmente
- Elles représentent environ **500 personnes de plus de 75 ans dans la CC de Thann Cernay en 2020**

10% DES PLUS DE 75 ANS VIVENT EN COUPLE DANS UN LOGEMENT DE PLUS DE 5 PIÈCES EN 2020



- Le nombre de personnes âgées vivant en couple dans un grand logement augmente
- Elles représentent environ **900 ménages de plus de 75 ans dans la CC de Thann Cernay en 2020**

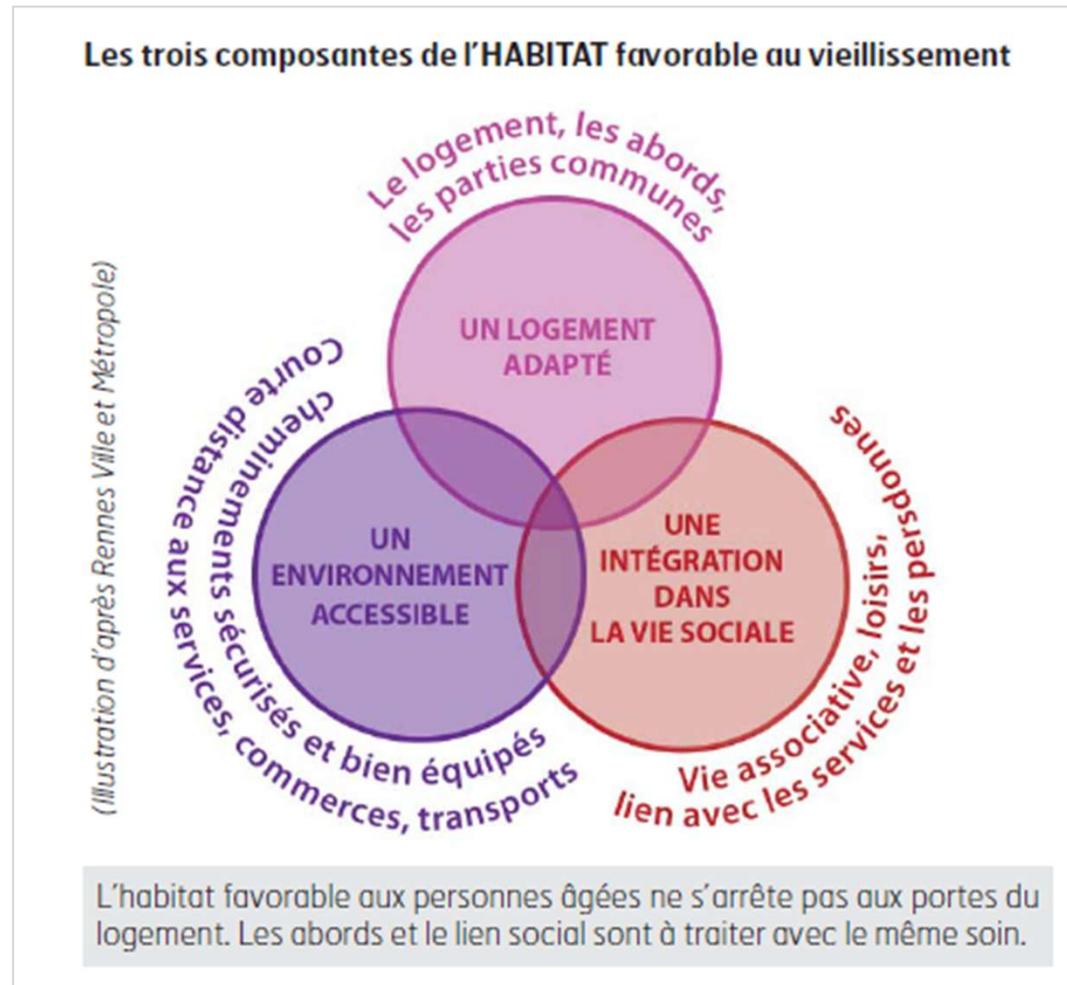
QUELS IMPACTS POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES D'HABITAT ?

Un besoin d'adaptation des logements et de développer des services à la personne pour assurer un maintien à domicile

La plupart des seniors souhaitent vieillir chez eux, mais souvent, leur logement n'est plus adapté à l'avancée en âge (escalier, jardin, entretien....)

Le besoin d'un parc de logements plus petits dédiés aux seniors

Qu'il s'agisse de résidences ou de lotissements seniors, avec ou sans services proposés, d'habitat inclusif, de colocation (...), l'offre de nouveaux produits logements spécifiques aux personnes âgées est amenée à se développer, **notamment dans le parc social** compte tenu des profils des futurs seniors



L'ENJEU DE LA PRISE EN CHARGE DE LA DÉPENDANCE DE SENIORS DE PLUS EN PLUS NOMBREUX

- **L'isolement des personnes âgées vivant seules** : Beaucoup de personnes âgées sont propriétaires de leur maison et désirent continuer à y vivre. En 2014, l'étude de la Fondation de France sur "Les Solitudes en France", indique que les plus de 75 ans sont les plus touchés par la solitude : 1,5 million de personnes de ce groupe d'âges vivent aujourd'hui dans une solitude qu'elles n'ont pas choisie, et 15 % d'entre elles n'ont aucun lien social ou familial. L'isolement social existe à tous les âges de la vie mais augmente et devient massif pour les plus âgés. Une personne âgée sur 4 (24 %) est isolée (contre 16 % en 2010). L'isolement social constitue un facteur de perte d'autonomie.

- **Vers une crise de la solidarité ?**

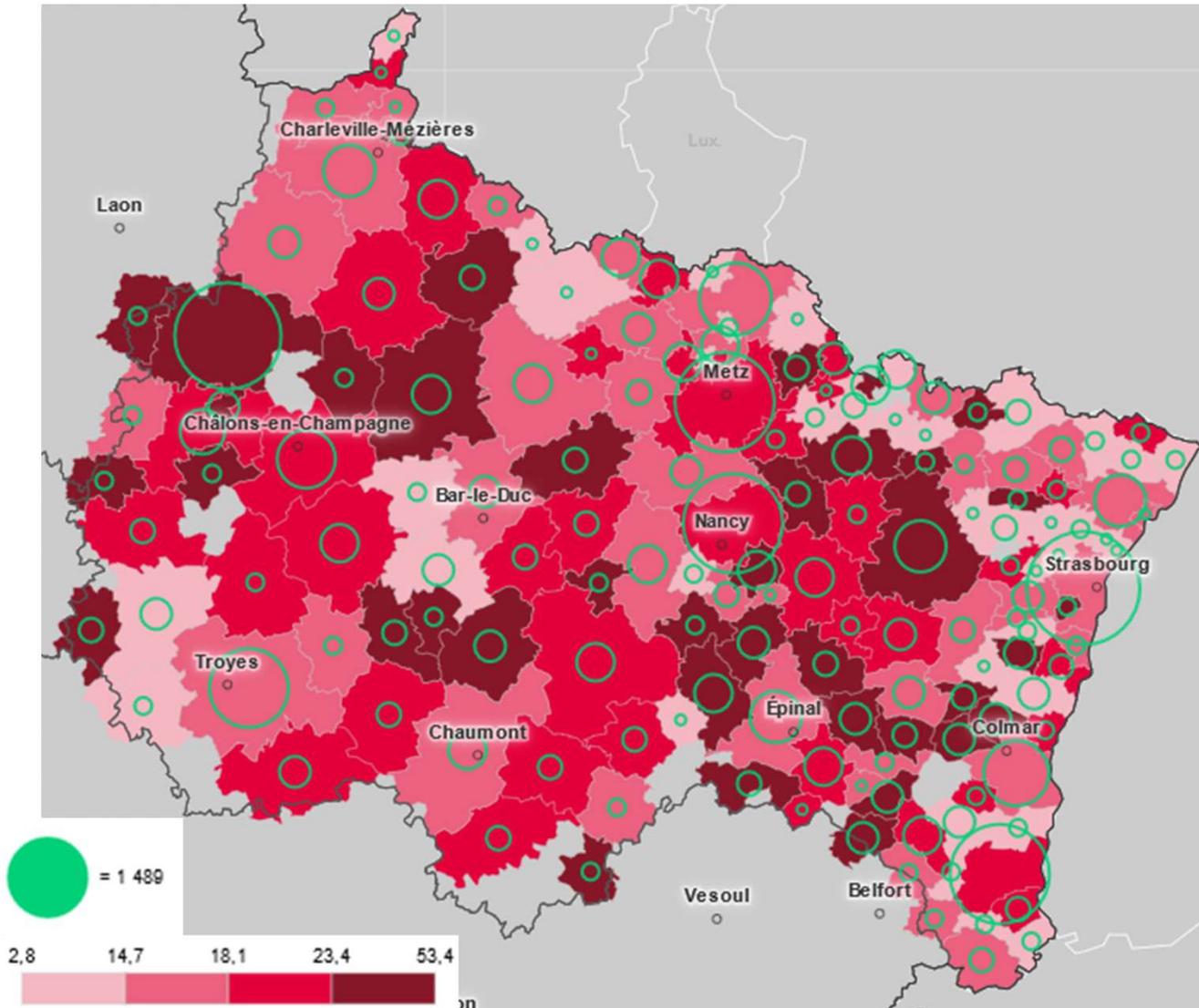
La prise en charge s'exerce soit par la solidarité familiale à travers l'aide de proches, soit par une solidarité collective financière (allocation personnalisée d'autonomie) ou par l'accueil dans des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad).

➔ **La solidarité familiale pourrait baisser du fait du faible nombre d'enfants par ménage et de leur éloignement notamment pour les personnes ayant migré à l'approche de la retraite.**



DES NIVEAUX D'ÉQUIPEMENTS TRÈS VARIABLES DANS LE GRAND EST

Équipement pour personnes âgées, par bassin de vie



De 3 à 53 places pour 100 personnes > 80 ans (EHPAD & Résidences autonomie)

- des différences entre départements
- des réalités locales très différentes
- Pas de réelle corrélation entre état du vieillissement et niveau d'équipement
- *Le bassin de vie de Thann mieux équipé que celui de Cernay*

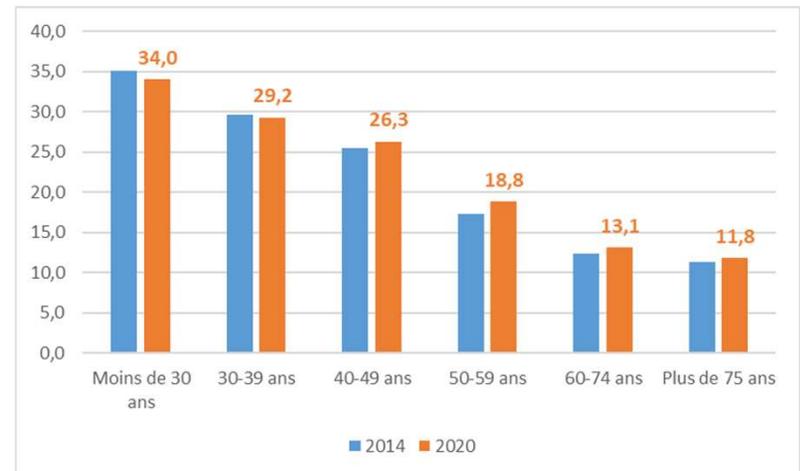
LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET SOCIALES DU VIEILLISSEMENT

Les seniors sont moins touchés par la pauvreté que l'ensemble de la population française, mais les associations notent depuis quelques années un vieillissement du public qu'elles accueillent en France. Une situation en partie dûe à la hausse du nombre de seniors en raison de l'augmentation de l'espérance de vie, mais également à la **précarisation de plus en plus de seniors pour qui les retraites et les aides de l'État ne suffisent parfois plus à faire face au coût de la vie**, de la prise en charge et des soins.

À deux âges critiques, les plus fragiles sont entraînés dans des situations dramatiques. **Un grand nombre de situations difficiles s'observent dès 55 ans, du fait d'un faible taux d'emploi et de vies professionnelles de plus en plus marquées par la précarisation du travail.** Pour les personnes de 75 ans et plus on observe un processus de repli sur soi qui les plonge dans l'isolement et la solitude, en particulier à la disparition du conjoint.

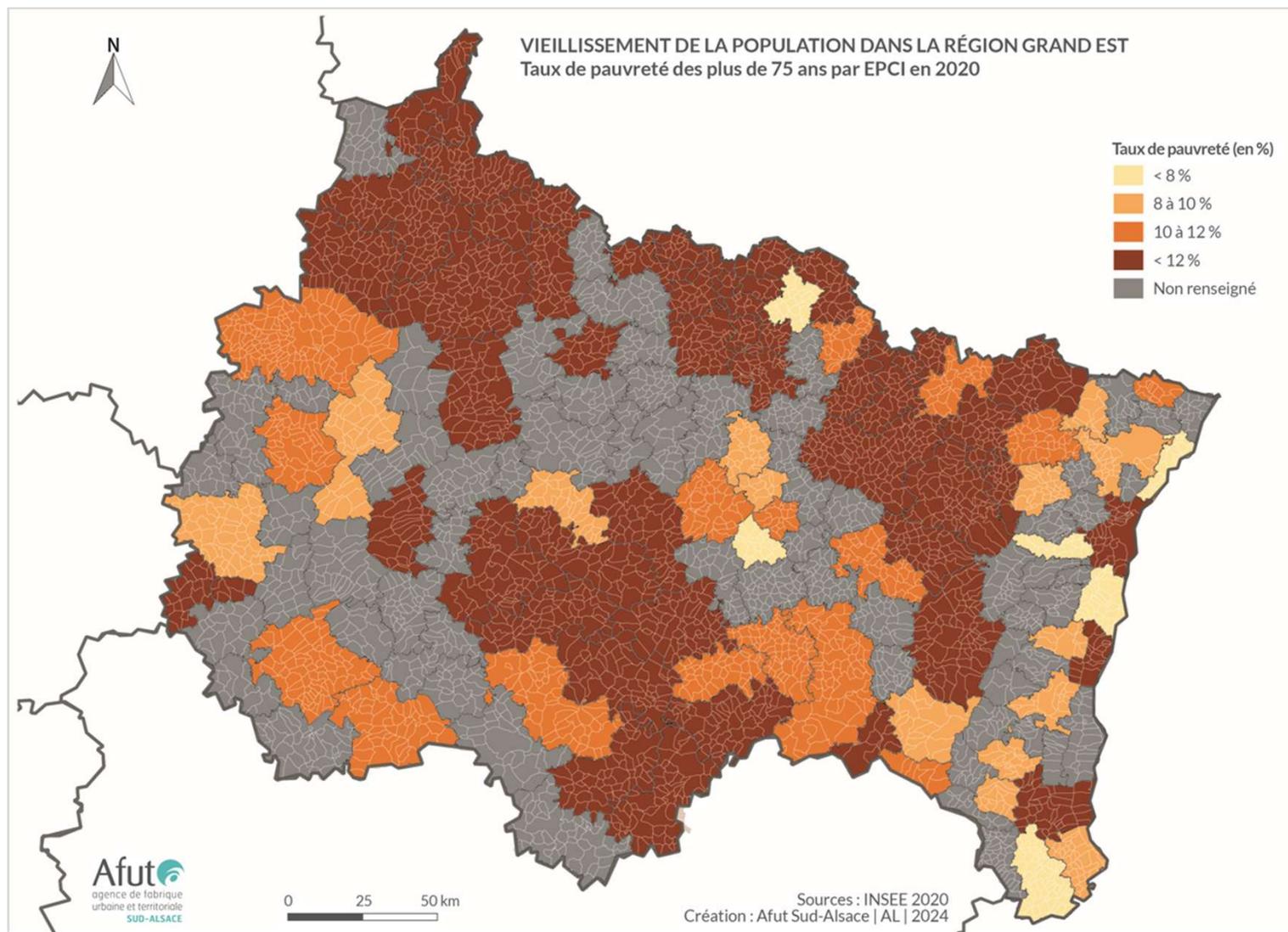
<https://www.fondation-croix-rouge.fr/bourses/bourse-isolement-social-precarite-personnes-agees-2/>

Evolution des taux de pauvreté par tranche d'âge dans le Grand Est (en %)



Le taux de pauvreté a augmenté pour toutes les classes d'âge de plus de 40 ans entre 2014 et 2020

UNE PAUVRETÉ DES SENIORS QUI S'EST DIFFUSÉE ENTRE 2014 ET 2020



QUELLES PISTES D'ACTION ET LEVIERS FACE AU VIEILLISSEMENT DU TERRITOIRE ?



Comprendre le lien entre vieillissement et urbanisme

Adapter les territoires au vieillissement est une approche transversale qui doit être abordée dans une vision multiple de politiques facilitant l'accès aux services de proximité, notamment les services de santé, les commerces et les services publics et sociaux nécessaire aux ainés, l'habitat, la mobilité ...

Focus sur quelques démarches

- La démarche « VADA » (Ville amie des ainés)
- La cartographie des « ZPV » (zones propices au vieillissement)
- L'urbanisme favorable à la santé
- L'habitat intergénérationnel



UN PROGRAMME DE RÉFÉRENCE : LA DÉMARCHE VADA

En 2010, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a créé le réseau mondial des **villes et communautés amies des aînés** afin d'inciter les territoires à **mieux s'adapter aux besoins des aînés**, de façon à exploiter le potentiel que représentent les personnes âgées pour l'humanité.

Depuis sa création en 2012, le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA) s'attache à développer la démarche « Villes Amies des Aînés » au niveau francophone afin de mieux répondre au défi de la transition démographique et de mieux vivre dans nos territoires.

Le rôle de l'AFUT pour la commune engagée de Bollwiller

En 2021, une enquête auprès des seniors a été réalisée auprès des personnes âgées de la commune sur les 8 thématiques de la démarche VADA que sont :

l'habitat, le transport et la mobilité, les espaces extérieurs et les bâtiments, culture et loisirs, autonomie-services et soins, lien social et solidarité, information et communication et participation citoyenne.

Objectif: mieux connaître les besoins des seniors pour repenser l'environnement social et bâti avec les spécificités propres aux différentes générations.



ZONES PROPICES AU VIEILLISSEMENT

Une zone propice au vieillissement, est une **zone dans laquelle tout habitant n'a besoin de réaliser qu'un court parcours à pied pour accéder à certains services du quotidien**. La proximité des services et un avantage pour tous, elle devient plus déterminante à partir de 75 ans en moyenne. Une personne âgée habitant dans ces zones peut ainsi plus facilement accéder aux services dont elle a potentiellement besoin au quotidien. **Cette situation géographique favorise le maintien à domicile des personnes qui avancent en âge et une pratique autonome de leur environnement urbain ou villageois.**

La méthode de cartographie

Dans l'agglomération mulhousienne, le choix a été fait de caractériser les ZPV comme les secteurs où se trouvent, à moins de 5 minutes de marche, et de manière cumulative :

- des commerces alimentaires
- des soins de proximité (médecins généralistes et pharmacies).

Pour les zones considérées comme «très propices», un 3ème critère a été croisé : l'accessibilité à un arrêt de transport en commun structurant (bus et tram).

A Lyon, le travail cartographique s'est concentré sur les questions d'accessibilité à des services et commerces de proximité. Dix critères ont ainsi été identifiés : les médecins généralistes, les pharmacies, les supérettes, les grandes surfaces, les boulangeries, les bureaux de poste, les banques, les bibliothèques municipales, les marchés alimentaires, ainsi que les arrêts de transports en commun. Une zone de desserte à 300 mètres a été réalisée autour de chacun des dix critères identifiés

Source: INSEE, RRP

53% DES SENIORS DE M2A VIVENT DANS UNE ZONE PROPICE AU VIEILLISSEMENT

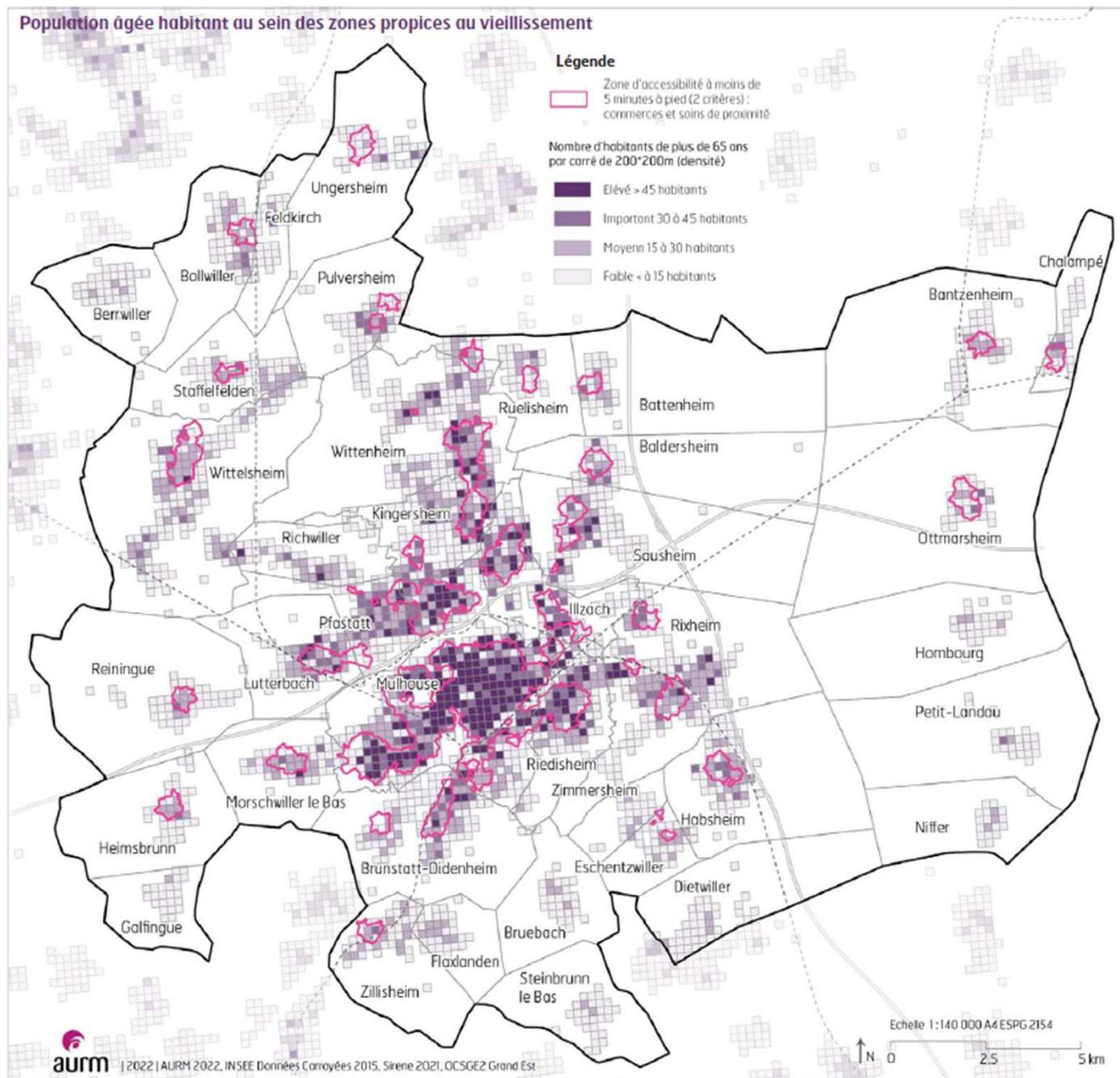
Objectif : mieux connaître les secteurs au sein desquels il sera plus efficace de cibler les actions en faveur des aînés.

Un outil territorialisé à même de contribuer à guider l'action publique en faveur des seniors

Enjeux :

➔ **Concentrer dans ces zones les opérations d'adaptation des logements.**

➔ **Y inciter à la densification de l'habitat**



MOBILITE DES SENIORS

Une mobilité moindre et une mobilité majoritairement motorisée

La mobilité augmente juste après la retraite puis elle tend à diminuer au delà de 75 ans.

L'automobile reste le mode de déplacement privilégié des seniors.

Cependant sa part modale diminue avec l'âge, au profit des transports en commun, mais surtout **de la marche. Celle-ci reste le deuxième mode de déplacement des seniors**, avec une part qui augmente encore dans la tranche des personnes âgées de plus de 75 ans.

On observe une évolution des pratiques: **la part de la marche dans les pratiques de mobilité des plus de 65 ans est en baisse.** Elle représentait 35 % en 2008, mais plus que 32,5% en 2019 (*sources : Étude Nationale Déplacement et Transports/ENTD 2008 et 2019*). Ainsi, on observe, pour les seniors, une tendance inverse à celle de la population générale, qui elle, connaît une régression de l'utilisation de la voiture au profit des autres modes. **Cette tendance pourrait s'expliquer par le fait que l'utilisation de la voiture correspond à la mise en oeuvre de stratégies d'adaptation, l'automobile devenant une «prothèse à la mobilité corporelle » (Siren & Hakamies- Blomqvist -2004).**

Un territoire de vie qui se réduit avec l'âge

Avec l'avancée en âge, la mobilité se caractérise également par une diminution du nombre de sorties, une réduction de la portée spatiale du déplacement et par une dégradation des conditions de leur réalisation (en termes de vitesse, de sécurité et sans diffi culté).

Part des déplacements en voiture chez les plus de 75 ans : + 5 points

Une distance moyenne de déplacement tous modes de 8 km pour les Français, qui chute, **pour les plus de 75 ans, à 5 km entre 2008 et 2019.**

Chiffres clés nationaux , Sources ENTD

Chez les personnes âgées, les déplacements ont le plus souvent lieu dans un périmètre de moins de 500 m autour du domicile, à destination préférentielle des pôles commerciaux.

LA MARCHÉ, À LA FOIS MARQUEUR ET CONDITION DE L'AUTONOMIE DES SENIORS

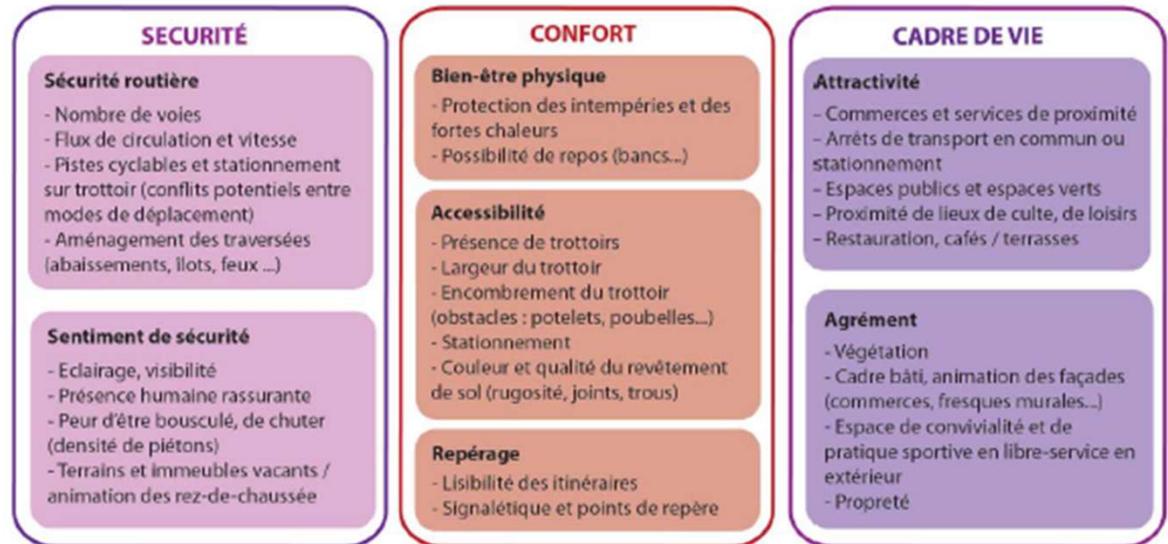
La marche est souvent la seule activité physique des seniors et elle est souvent le dernier mode de déplacement autonome.

L'INPES (Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé) préconise 30 minutes de marche rapide par jour minimum pour tous. La pratique de la marche est particulièrement indiquée pour contribuer à ralentir les effets du vieillissement. En effet, cette activité physique régulière et «douce» améliore le bien-être psychique, la force musculaire, la souplesse, l'équilibre, la coordination et également les fonctions cognitives.

→ enjeu: réaliser des aménagements favorisant la sécurité des aînés pour que nos aînés marchent plus

3 maîtres-mots : sécurité, confort et cadre de vie

Les conditions de la pratique de la marche et de l'accessibilité aux espaces extérieurs pour les seniors...et pour tous !



- Mettre en place une **démarche dynamique de “micro-adaptations”(voirie, transports, mobilier urbain, accessibilité et caractère accueillant des commerces et services).**
- Mobiliser les capacités de transport existantes (transports scolaires, taxis, etc.) afin de les **mutualiser** pour différents types de publics.
- **Mieux communiquer et plus informer les seniors** des actions mises en oeuvre et dispositifs existants pour faciliter le maintien à domicile, la mobilité (offre de transports en commun), l'accès aux services ...

CARACTÉRISTIQUES D'UN TERRITOIRE ADAPTÉ À UNE POPULATION VIEILLISSANTE



LES MATINALES
de l'Agence d'Urbanisme



Les seniors dans la cité

Des besoins spécifiques d'espaces publics et d'équipements ?

- **Un territoire dense**
(commerces, activités de loisirs, services de soins...) **et verte**
- **Un territoire qui facilite la libre circulation des usagers**
(Systèmes de transport et voiries efficaces)
- **Un territoire qui incite les aînés à être en activité, à rester acteur du territoire**

FACTEURS URBAINS ANXIOGÈNES POUR LES AINÉS



Le stationnement sur trottoirs



Les traversées de voirie



Le manque de possibilité de repos

DESIGN FOR OLD/DESIGN FOR ALL : PENSER LA VILLE POUR TOUS!



- **Dimension ergonomique des espaces publics** : condition de mobilité qui conditionnement sa fréquentation (enjeu du trottoir, de la traversée de la chaussée)
- **Dimension sociologique des espaces urbains**: repères, lieux signifiants... qui font son appropriation

DES MICRO-ADAPTATIONS SOUVENT À FAIBLES COÛTS

Evolutions de la voirie

- Allongement du temps de passage à un passage piéton / îlots à mi parcours
- Bancs publics
- Toilettes publiques (propreté et fonctionnement)
- Trottoirs (larges, sans obstacles)
- Eclairage public



Regrouper les services

- À proximité des stations en transport collectif
- Aller au devant des usagers (transport à la demande, portage de courses ou de repas, soins à domicile..)

Rendre visible les lieux accessibles et informer les usagers

- Labélisation des lieux accessibles (en lien avec les avis des usagers)
- Exemple : label français « **Destination pour tous** » qui valorise les collectivités qui développent une offre cohérente associant l'accessibilité des sites historiques, services et déplacements....



Installation de strapontins dans la halle du marché de Dijon

Améliorer les transports en commun

- Exemple : Mutualisation des transports existant à New York (utilisation des bus scolaires dans la journée)

EINDHOVEN (PAYS BAS): DES TROTTOIRS POUR FAIRE BOUGER LES SENIORS



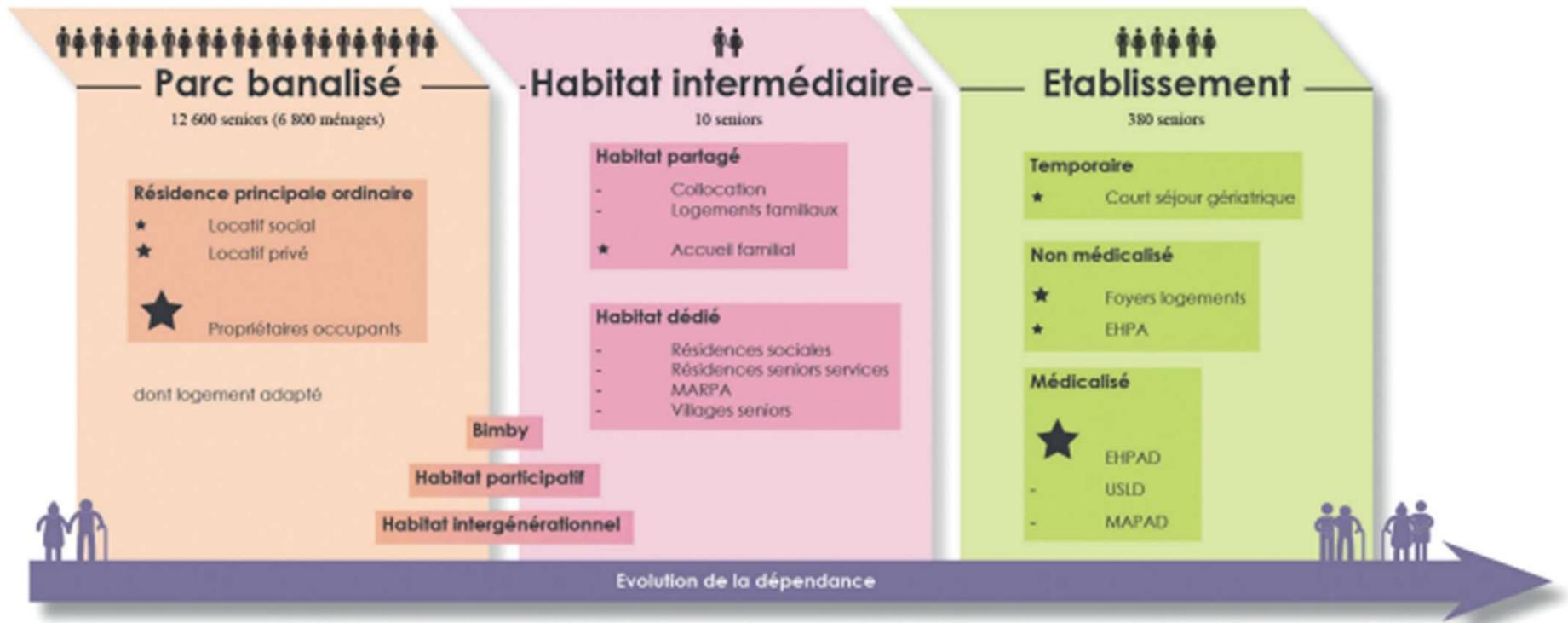
- Transformation des rues en un véritable parcours de santé adapté à tous, et surtout aux aînés
- Une manière de détourner le mobilier urbain en alternative sportive

PROJET 4S : LA VILLE AMENAGE UN PARCOURS URBAIN POUR INCITER LES SENIORS A MARCHER

- A permis de reprendre confiance et sortir de chez soi
- Meilleur état de santé physique et psychique des personnes âgées vivant dans le quartier
- Zones de repos pour s'asseoir
- Réaménagement des carrefours
- Intégration d'un enrobé drainant sur trottoirs
- Fléchage adapté pour mieux identifier le parcours
- Animations sur le parcours (cours d'échecs ou de thaï chi en plein air, happy hours seniors »)



L'OFFRE DE LOGEMENT SPECIFIQUE AUX SENIORS ?



Mais quels sont les besoins des seniors autonomes en matière d'habitat ? Faut-il encourager le développement de produits spécifiques dédiés ?

Considérant que 90% des personnes âgées souhaitent vieillir chez elles, les territoires se trouvent confrontés à deux problématiques majeures : l'adaptation de l'offre résidentielle, de l'urbanisme et du cadre de vie au bien vieillir d'une part, et le renouvellement générationnel de l'habitat délaissé par les seniors d'autre part.

DES SOLUTIONS INSPIRANTES EN HABITAT : LA DEMARCHE BIMBY

- Bimby vise à offrir la possibilité aux propriétaires de vendre une partie de leur terrain pour la construction d'un nouveau logement. L'idée est donc de densifier les zones déjà habitées. Les zones pavillonnaires notamment, recèleraient un gisement foncier exceptionnel : il y a actuellement 14 millions de maisons individuelles et une partie des propriétaires pourrait être encline à céder une partie de leur terrain. Même si ça ne concernerait qu'1 % d'entre eux, cela représenterait déjà 140.000 terrains à bâtir.
- Le projet BIMBY se penche sur l'intérêt sociologique de telles démarches pour les habitants des quartiers pavillonnaires. **Avec le départ des enfants, les recompositions familiales, la retraite, le vieillissement, etc., une grande partie des maisons actuelles sont inadaptées aux besoins et aux aspirations de leurs habitants. Une partie de la plus-value obtenue par division parcellaire peut permettre aux habitants de financer un projet d'adaptation de leur habitat au regard des changements de leur modes de vie.**



Source: INSEE, RRP

DEVELOPPER L'HABITAT INTERGÉNÉRATIONNEL, UNE PISTE ?

Diversité des générations

Ces habitats sont conçus pour accueillir étudiants, familles et personnes âgées, chacun ayant son propre espace de vie adapté à ses besoins.

Espaces communs

Ils disposent d'espaces communs comme des salles de réunion ou des laveries, qui encouragent les interactions et les activités partagées.

Solidarité et qualité de vie

L'objectif est de lutter contre l'isolement, en particulier celui des étudiants et des personnes âgées, et d'offrir une meilleure qualité de vie à tous les résidents.

Accessibilité financière

Lorsque ces projets sont initiés par des bailleurs sociaux, ils ont souvent une vocation sociale, avec des coûts adaptés aux petits budgets, notamment pour les retraités.

Conception des logements

Les logements sont adaptés aux besoins spécifiques de chaque groupe d'âge, avec des équipements comme des volets électriques et des barres d'appui pour les personnes âgées.

Animation

Pour fonctionner et inciter les habitants à se rencontrer, des animateurs peuvent être employés à développer des synergies (événements, soirées, accueil...).

L'habitat intergénérationnel est une réponse aux défis sociétaux actuels, tels que l'isolement des personnes âgées et la crise du logement affectant les jeunes et les étudiants. C'est une manière de concevoir le logement comme un lieu de vie partagé et inclusif, où chaque génération peut bénéficier de la présence de l'autre.



Aides disponibles

Les résidents, notamment les personnes âgées, peuvent bénéficier d'aides au logement et de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile.

Accessibilité géographique

Les logements intergénérationnels se trouvent aussi bien dans les centres urbains que dans les périphéries des grandes villes, pour favoriser l'accès au logement au plus grand nombre.

Répartition des logements

Un immeuble intergénérationnel peut être composé d'une répartition d'appartements pour étudiants, familles et personnes âgées, avec des surfaces adaptées à chaque catégorie. Celle-ci peut être à part égale, ou non.

Habitat inclusif (ou partagé)

L'habitat inclusif, ou habitat partagé, est un lieu de vie, librement choisi, permettant à des personnes en situation de fragilité (liée à l'âge, un handicap, une maladie ou un accident de la vie) de vivre en toute indépendance, tout en bénéficiant de services mutualisés (aide humaine, repas, animations, temps de socialisation).

Ces dispositifs d'habitat doivent favoriser l'accessibilité aux commodités, c'est-à-dire aux services de santé et de soins, de rééducation, aux lieux de culte, de culture, d'animations, aux transports, etc....

Dès lors que cette condition est établie, les habitats partagés peuvent être situés en zone urbaine, semi-rurale, ou rurale.

L'habitat inclusif peut être prévu dans un projet d'habitat intergénérationnel si les services de santé et de soins sont prévus. Dans le présent benchmark, seule une opération d'habitat intergénérationnel prévoit ce type d'habitat.



Cohabitation intergénérationnelle

La cohabitation intergénérationnelle solidaire permet à des personnes de plus de 60 ans de louer ou de sous-louer une partie de leur logement à un jeune (moins de 30 ans), dans l'objectif de renforcer le lien social et de faciliter l'accès au logement à un jeune.

Habitat participatif

L'habitat participatif repose sur une démarche citoyenne : il permet à des groupes de personnes de construire leur logement et de partager un mode de vie écologique et communautaire, à moindre coût. Il est encadré par la loi Alur.

L'habitat participatif : un mode de logement alternatif et « sur mesure »

Prendre part à un groupe d'habitat participatif, c'est se mettre à plusieurs pour trouver un terrain, concevoir des logements sur mesure en les adaptant aux besoins et au goût de chacun, et imaginer une manière de vivre autrement, plus écologique et plus communautaire.

L'habitat participatif peut inclure de l'intergénérationnel. Il n'y a pas d'exemple d'habitat participatif dans la présente publication.

POUR ALLER PLUS LOIN : PUBLICATIONS DE L'AFUT

Résidences & habitat inclusif pour les seniors autonomes
Publics, offres et perspectives dans la Région Mulhousienne

Publication mai 2021

Vers un territoire plus accueillant pour les Seniors
Espaces publics, accès à l'information, mobilités, zones propices au vieillissement dans l'agglomération mulhousienne

Cartographie et enjeux

Les seniors de Bollwiller
Pratiques sociales, accessibilité aux services, attentes ...

Septembre 2021

L'habitat intergénérationnel : opportunité ou mirage pour nos territoires?
Analyses sur la base de 9 retours d'expériences

Afut
agence de fabrique urbaine et territoriale SUD-ALSACE

Juillet 2024

URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ
MIEUX COMPRENDRE & AGIR SUR SON TERRITOIRE

Guide à l'attention des collectivités qui souhaitent s'engager

Afut

agence de fabrique
urbaine et territoriale
SUD-ALSACE

CONTACT

Jennifer KEITH

03 69 77 60 82

Jennifer.keith@afut-sudalsace.org

Afut Sud-Alsace

33 avenue de Colmar

68200 MULHOUSE

03 69 77 60 70



Source Freepik